60¢

[La L]iberté

[V]olume 76 n° 29 Saint-Boniface, du 13 au 19 octobre 1989

La vente de La Liberté?

L'avenir de votre hebdomadaire sera discuté lors de la prochaine assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, le 3 novembre.

- La SFM propose la vente «sous contrôle». **Lire page 14.**
- Dans un entretien avec Laurent Gimenez, le président de Presse-Ouest (la société éditrice de La Liberté), Fernand Vermette, explique pourquoi la vente du journal est envisagée par la SFM. **Lire page 14.**
- Pour la première fois, Fernand Vermette signe l'éditorial. Il prend position sur l'avenir du journal. **Lire page 4.**



Photo: Archives La Liberté.

Comme chef de l'opposition, Gary Filmon avait mené la bataille en Chambre contre la reconnaissance constitutionnelle des services en français.

Enfin plus de services en français?

Gary Filmon à la SFM

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a accepté de prendre la parole à l'assemblée annuelle de la nouvelle Société franco-manitobaine samedi 4 novembre.

Commentaire de Denis Clément, le président de la SFM: «C'est très prometteur. On espère que le premier ministre va apporter des clarifications sur la politique linguistique du gouvernement manitobain».

«Dernièrement, le gouvernement provincial a décidé de faire davantage pour le multiculturalisme. C'est très bien. On aimerait la même ouverture d'esprit pour les Franco-Manitobains. Surtout qu'on est en droit d'obtenir des services».

«Alors on espère que le premier ministre va exercer un leadership dans l'Ouest canadien en suivant l'exemple de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et qu'il va présenter une politique linguistique qui fera plus que consolider les acquis. C'est-à-dire donner des services concrets, pas laissés au hasard et, aussi, visibles».

En 1982, Howard Pawley, alors premier ministre néo-démocrate, avait pris la parole à l'assemblée annuelle de la SFM pour exprimer de nombreuses bonnes intentions qui sont restées lettre morte après la crise des services en français de 1983.

Bernard BOCQUEL

Elections 1989

- Florent Beaudette élu sans concurrence préfet de Montcalm. **Page 8.**
- Les conseils de Claudette Savard pour les élections scolaires de Norwood et de Saint-Boniface. **Page 5.**
- Les parents de Saint-Claude optent pour le consensus. **Page 7.**

Un ballet canadien

Jacques Lemay a créé et chorégraphié le nouveau spectacle du Ballet royal de Winnipeg : Anne of Green Gables. **Lire page 15.**

Citation de la semaine :

«Un monument réel de Riel, avec son visage du temps et non un visage torturé.»

Aurèle Desaulniers, président du Comité centenaire Louis-Riel, explique pourquoi il fallait un hommage permanent au héros du Manitoba de ce côté-ci de la rivière. Le monument réalisé par Réal Bérard sera inauguré le 22 octobre devant le musée de Saint-Boniface. **Lire page 3.**



photo: Hubert Pantel

Les rencontres au Lac-des-Bois

Le Cercle Molière présente sa première pièce de la saison du 13 au 21 octobre. Pour la première fois, deux routiers des planches manitobaines, Laurette Rouillard et Robert Trudel, jouent ensemble au théâtre. Pour Paul Léveillé et Francis Fontaine, ce sont les premières retrouvailles depuis K2. Lire page 16.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE





SOMMAIRE

ACTUEL



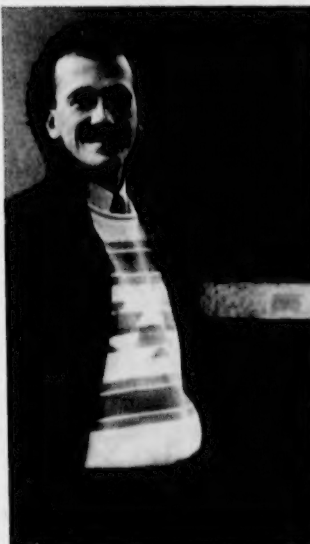
Florent Beaudette, préfet de Montcalm. Page 8.

CULTUREL

SPÉCIAL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Jacques Lemay et Anne of Green Gable.

Le MANITOBA de A à Z

Inauguration du monument à Louis Riel dimanche 22 octobre

Une fête qui va laisser des souvenirs!

«On a tout mis en oeuvre pour que l'inauguration du monument au Père du Manitoba soit une fête remarquable dont les gens vont se rappeler». Aurèle Desaulniers, président du Comité centenaire Louis Riel (1985), voulait voir grand.(1)

D'abord, il y a eu le choix de la date: dimanche 22 octobre, jour de la naissance de Louis Riel. Tout un symbole! Ensuite, il y a les festivités, conçues pour attirer la foule: messe à la Cathédrale à 12h30; fête foraine à partir de 15h, après le dévoilement; banquet pour 500 personnes en soirée à 18h30.

Léo Robert, ancien président de la SFM, prendra la parole lors du dévoilement du monument, à 14h, devant le Musée de Saint-Boniface. Le Métis Antoine Lussier, résidant au Pas, prononcera un discours au banquet, prévu au Rendez-Vous du Festival. L'Alliance Chorale clôturera l'événement en chansons.(2)

L'érection d'un monument à la mémoire du Père du Manitoba représente le dernier grand projet du Comité Louis Riel, qui s'était formé dès l'automne 1983 pour préparer dignement le centenaire de la mort de Louis Riel en 1985.

«Un monument, c'était bien important. Un monument réel de Riel, avec son visage du temps et non un visage torturé. Il fallait un témoignage permanent à Riel de ce côté-ci de la rivière», assure Aurèle Desaulniers.

Il a fallu 4 années supplémentaires pour concrétiser le projet à cause des coûts. «Au début, pour un monument en bronze, on parlait de 200 000$. C'était impensable! Par hasard, on a trouvé une personne pour couler l'oeuvre de Réal Bérard à un prix abordable: Bill Epp, un prof de sculpture à Saskatoon. Son prix? 12 000$!».

En tout, Aurèle Desaulniers estime que l'érection du monument coûtera 35 000$. Il manque encore 5 000$. «Mais je ne suis pas inquiet. Ceux qui voudront donner quelque chose pourront le faire le 22 octobre».

Pour tout dire, Aurèle Desaulniers ne cache pas qu'il attendait plus des 1 600 personnes qui ont été sollicitées par lettre ce printemps. Il y a eu 173 réponses, pour un total de 23 282$. Pour sa part, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a versé 8 000$. «Un geste formidable», souligne Aur e Desaulniers.

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Aurèle Desaulniers, président du Comité centenaire Louis Riel, devant l'emplacement du monument, sur le terrain du Musée de Saint-Boniface donné par les Soeurs Grises. «Vraiment, c'est l'endroit idéal pour rendre hommage à Louis Riel en permanence».

(1) Présentement, le Comité centenaire est formé de: Aurèle Desaulniers, Réal Bérard, Ronald Valois, Neil Gaudry, Henri Lambert, Paul Graveline, Gérard Hamel, l'abbé Pierre Gagné, Jacqueline Fortier, Alfred Fortier, le Père Gérald Labossière, Marcien Ferland.

(2) Les billets sont en vente au CCFM, 233-8972, au prix de 12.50$. Voir aussi l'annonce publiée dans ce journal.

Au Manitoba

Des lots en masse à Winnipeg

La ville de Winnipeg finira-t-elle par s'associer au promoteur Genstar Development pour transformer 92 hectares en 800 lots résidentiels sur une période de 5 ans à compter de 1991? Les conseillers élus le 25 octobre pourront décider en fonction d'une information supplémentaire: il reste à Winnipeg 2 307 hectares déjà zonés résidentiels (11 500 lots), soit assez pour au moins les 10 prochaines années.

Voitures d'occasion à vérifier

Pour l'instant au Manitoba, seules les voitures d'occasion vendues par des vendeurs attitrés sont inspectées. L'opposition libérale exige que les vendeurs privés soient aussi obligés de fournir un certificat garantissant la sécurité du véhicule. Le ministre du Transport Albert Driedger est d'accord en principe, mais il n'a pas dit s'il voulait en faire une loi.

Au Canada

La police montée sans turban

68 582 résidants de l'Alberta ont signé une pétition pour demander au gouvernement fédéral de ne pas permettre le port du turban dans la Gendarmerie Royale du Canada (GRC). Cette pétition s'attaque donc directement aux sikhs, dont la religion exige que les hommes portent le turban.

Sénateur élu le 16

Les Albertains feront l'histoire lundi 16 octobre en allant aux urnes pour élire un représentant au Sénat. Six candidats sont en lice avec en gros la même plate-forme: obtenir un Sénat élu, avec des pouvoirs et un nombre égal de sénateurs par province. Rien n'obligera le premier ministre du Canada à accepter le résultat du vote.

Un train de luxe

Une compagnie de Toronto va mettre en service à partir du mois de juin 1990 un train de passagers de luxe qui traversera tout le Canada. Le voyage pour aller de Toronto à Vancouver durera 3 jours et coûtera 2 500$ par personne. Le prix d'un billet d'avion en première classe pour le même voyage coûte actuellement 790$.

B.B.

Comment assurer l'avenir de La Liberté

Quelle est la meilleure manière d'assurer que les abonnés de La Liberté gardent un journal de qualité à long terme? Pour les membres du comité conjoint SFM-Presse Ouest chargés d'étudier la question, la réponse est la suivante: garantir la stabilité de l'entreprise.

C'est l'avis du comité que le système qui est en place depuis 20 ans n'est pas la meilleure manière de garantir la stabilité à long terme de La Liberté. Voici les raisons principales.

Lorsque les Pères Oblats ont donné La Liberté à la SFM en 1970, une compagnie privée a été formée pour publier le journal: Presse-Ouest Ltée. Comme propriétaire, la SFM nomme depuis 1970 les actionnaires de Presse-Ouest pour diriger les affaires du journal. Ces 7 actionnaires sont des bénévoles. Depuis 20 ans, beaucoup de bénévoles ont siégé à Presse-Ouest. Des bénévoles prêts à apprendre comment marche un journal pour faire les meilleures décisions possibles.

Le comité conjoint SFM-Presse-Ouest ne croit pas que l'avenir de La Liberté devrait continuer de dépendre de bénévoles prêts à faire leur part pour de courtes périodes *(2 ans, des fois 4 ans)*. Pour le succès de toutes les petites entreprises, il faut absolument des responsables impliqués et motivés à long terme.

Et la seule motivation indiscutable pour que des actionnaires s'impliquent à long terme, c'est de devenir propriétaires. La Liberté en ce moment est une compagnie privée qui doit fonctionner comme un organisme. Mais le journal n'est pas un organisme: il ne reçoit pas une cenne de subvention pour son fonctionnement. Tout l'argent provient de la vente des annonces et des abonnements.

C'est pourquoi le comité conjoint SFM-Presse-Ouest recommande que les affaires de La Liberté fonctionnent enfin normalement. Donc, il faut au moins essayer de savoir s'il existe dans la communauté franco-manitobaine du monde prêt à devenir actionnaire-propriétaire et pas juste actionnaire-bénévole. C'est-à-dire des gens prêts à investir leur argent dans le journal.

ÉDITORIAL

Évidemment, il n'est pas question de vendre La Liberté n'importe comment ou à n'importe qui. Le comité conjoint SFM-Presse-Ouest a élaboré un processus et des conditions de vente très précises. Le comité est confiant d'avoir trouvé les moyens pour satisfaire les inquiétudes entendues par le passé.

La condition la plus importante est que la SFM resterait mandataire. Ça veut dire que la SFM garderait des pouvoirs très précis pour lui permettre de s'assurer que La Liberté se développerait «conformément aux besoins et intérêts légitimes de la communauté».

De l'avis du comité conjoint, l'intérêt légitime le plus important pour la communauté, c'est d'avoir un journal aussi dynamique que la francophonie manitobaine. Ça veut dire des propriétaires obligés année après année d'être très attentifs aux exigences des lecteurs. Ça veut dire un journal qui doit rester très proche de sa communauté pour connaître le succès.

Le comité conjoint croit que ses propositions remplissent les conditions exigées par l'assemblée spéciale du 28 novembre 1987. Cette assemblée avait donné deux années à la SFM et à Presse-Ouest pour proposer une solution de vente acceptable.

Vous trouverez tous les détails pertinents en page 14. Si vous avez besoin d'autres informations pour vous faire une opinion, téléphonez à la SFM (233-4915). Il est important que l'assemblée puisse faire une décision informée le 3 novembre.

Ça fait déjà plusieurs années qu'on parle de l'avenir de La Liberté par rapport à la SFM. Mais contrairement aux autres discussions publiques, cette fois la SFM et Presse-Ouest sont arrivées à une position commune, claire et nette.

C'était le temps d'arriver à un consensus sur la nécessité de donner une stabilité à long terme à La Liberté, dans l'intérêt de la communauté. Le comité conjoint a pris ses responsabilités. En résumé, il ne croit pas que l'avenir de La Liberté doit reposer sur les épaules de bénévoles. Ce qui était normal il y a 20 ans, il y a 10 ans, ne l'est plus. Simplement parce que la communauté a pleinement confiance dans son avenir.

Maintenant, à vous la parole.

Fernand VERMETTE
Président
Presse-Ouest Ltée
(Société éditrice de La Liberté)

LETTRES

Louis Riel: une personne saine d'esprit peut souffrir de folie

L'an dernier, un livre très intéressant sur Louis Riel a été publié. Il s'agit d'un recueil de courts essais et d'articles intitué simplement «Louis Riel», avec un sous-titre: lectures choisies («Selected Readings»), présentés par Hartwell Bowsfield, ancien archiviste provincial du Manitoba devenu professeur d'histoire à l'université York de Toronto.

Son mérite est de réunir des études dispersées dans des revues régionales ou spécialisées, ou encore dans des volumes peu connus parus sous des titres généraux, comme «The Settlement of the West» (University of Calgary Press, 1977). Qui a pris connaissance de cet ouvrage, à part les Calgaréens proches du rédacteur, Howard Palmer? Or, le chapitre le plus fort du nouvel ouvrage, «A judicial murder», signé Lewis Thomas, est tiré de ce livre. Un meurtre judiciaire! Un meurtre commis par un tribunal!

On y voit comment des juristes, codes en mains, avaient décidé que l'homme Riel devait mourir; avec Sir John en arrière-scène, lui qui renvoyait «les chiens» du Québec à leurs cages. Tout le «montage» du procès, et même la recommandation à la clémence, de la part d'un jury entièrement anglo-protestant, appelaient la compassion. Mais le juge Hugh Richardson et ses acolytes avaient leur idée fixe.

À côté de cette farce monumentale, plus tragique que comique, il ressort un fait indéniable, d'un chapitre à l'autre, c'est la folie de Riel. Ce n'était pas un fou même si certains gens, encore aujourd'hui, ne peuvent admettre qu'une personne saine d'esprit puisse souffrir de folie à certaines périodes de sa vie, comme d'autres souffrent d'une migraine passagère ou d'une crise d'asthme. Mais nier les périodes de folie de Riel, c'est contredire Riel lui-même, puisqu'il l'a admis! La question de son déséquilibre mental en certaines circonstances est pleinement documentée, et il faut être obstiné pour la rejeter du revers de la main.

Un autre mérite du rédacteur est d'avoir placé au centre la question des terres, encore d'actualité de nos jours. Bowsfield cite dans ces chapitres une lettre de Riel au président américain Grant, et une autre au président Cleveland - celle-ci inédite jusqu'à ce jour.

Et un autre trait encore, qui est passablement nouveau, est de situer Riel dans le mouvement du messianisme, ou millénarisme, qui est universel; c'est-à-dire l'attente et la préparation d'un âge meilleur, théorie ou mythe qui vient des anciens juifs, et l'on sait que Riel, se croyant sincèrement investit d'une mission, avait adopté le surnom de David...

Le professeur Gilles Martel, de Sherbrooke, a étudié cet aspect dans une savante thèse. Ici, c'est repris par Thomas Flanagan, un autre universitaire calgaréen, et Manfred Mossman.

L'étude de ce dernier, tirée de «Prairie Forum», dresse un parallèle entre le mouvement révolutionnaire de Riel et ceux de quatre autres réformateurs, respectivement de l'Inde, de la Birmanie, de la Nouvelle-Zélande et du Brésil. Il voit une grande similitude entre les conditions socio-économiques des peuplades que ces chefs prophétiques ont cherché à défendre, et celles des Métis du temps de Riel. Donc, on ne voit rien d'exceptionnel dans la «mission» que Riel se conférait, ni dans le charisme acquis parmi les siens.

On a donc ici une moisson compacte cueillie parmi ce qui a été écrit de mieux en anglais sur Riel. Dommage qu'on n'ait pas l'équivalent en français!

Une autre publication qui s'ajoute à ce que Donald Swainson, survolant un littérature désormais abondante, appelle les Rielana!

Rossel Vien
Saint-Boniface
septembre 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Il en va de la survie

M. le rédacteur,

J'aimerais apporter des précisions au reportage sur les Ententes Canada-Communauté paru dans La Liberté de la semaine dernière. D'abord les organismes déjà subventionnés par le Secrétariat d'État avaient dit «oui» au principe de deux ententes dès le 19 juin 1988.

Après consultations, les organismes avaient identifié des projets précis qui ont déjà été soumis aux gouvernements fédéral et provincial dès le mois d'août 1988 dans le but de négocier deux genres d'ententes. Certains projets relèvent de ministères provinciaux particuliers. Il ne revient pas à la communauté de voir à leur réalisation en défrayant elle-même les coûts.

Dans les chiffres soumis pour l'entente Canada-Communauté, ce que le comité de juillet 1988 tentait de réaliser, c'était d'obtenir une garantie pour le financement de base de nos organismes sur une période de cinq ans. Au moins le 2/3 des chiffres avancés pour l'entente Canada-Communauté visait cette garantie.

Il y avait aussi des données pour des projets de refrancisation, de communication, et de formation identifiés lors des États généraux de la francophonie manitobaine. C'était une consultation valable. Le comité actuel peut réévaluer ces projets, mais il doit aussi maintenir le principe de garantir le financement de base, planche de salut de nos organismes.

J'espère qu'il ne s'agit pas de renoncer à ce financement de base ni pour un, ni pour plusieurs organismes. Tous les organismes se doivent d'être présents à cette rencontre du 24 octobre. Il en va de leur intérêt et de leur survie.

Lucille Blanchette
citoyenne
Saint-Boniface
le 6 octobre

Élections scolaires à Saint-Boniface et à Norwood

LES ÉLECTIONS

Les conseils de Claudette Savard

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans le dédale des élections scolaires. Pour Saint-Boniface et Norwood, nous avons donc demandé quelques clés à une experte, Claudette Savard, qui a été commissaire d'écoles à Norwood pendant 9 ans.

• **Question:** ***Il y a 6 ans, il y avait 2 commissaires d'écoles à Saint-Boniface: Gabriel Girard et Henri Grimard. Depuis 3 ans, il n'y en a plus qu'un: Gabriel Girard, et il a décidé de ne pas se représenter. Ne risque-t-on pas de se retrouver le 26 octobre avec une commission scolaire sans aucun commissaire francophone?***

• **Claudette Savard:** «Il est vrai que la situation est plus dangereuse que lors de l'élection précédente parce que la seule candidate francophone à Saint-Boniface, Carolyn Duhamel, est une nouvelle. Gabriel Girard avait l'avantage d'être connu. Ça va donc prendre un effort d'organisation et de mobilisation supplémentaire des francophones pour élire un commissaire franco».

• **Question:** ***On pourrait s'attendre à ce qu'il y ait pléthore de candidats francophones à Saint-Boniface. Comment expliquez-vous ce manque de mobilisation des francos?***

• **Claudette Savard:** «J'ai l'impression que beaucoup de gens prennent pour acquis que nous avons des écoles françaises bien établies. Ils voient moins l'urgence ou la nécessité de se mobiliser. Je me souviens que dans les années 70, et quand j'ai commencé comme commissaire d'écoles, il y avait des luttes incroyables. L'enjeu, c'était d'avoir de l'enseignement en français et des écoles françaises».

• **Question:** ***Pourquoi est-il indispensable, selon vous, qu'il y ait au moins un francophone à la division scolaire de Saint-Boniface?***

• **Claudette Savard:** «C'est certain que les écoles et les structures qui offrent des services en français à Saint-Boniface sont déjà en place. Mais l'absence de commissaires francophones pourrait avoir des conséquences à long terme».

«C'est quand on arrive au vote du budget que les choses deviennent importantes. C'est là qu'est le contrôle. Si les commissaires ne sont pas intéressés à une école, ou à un type d'écoles, eh bien ils ne mettent pas l'argent pour augmenter les services».

«L'autre question très importante, c'est celle de la gestion francophone des écoles. Si le jugement de la Cour d'appel du Manitoba nous est favorable, on aura besoin de quelqu'un sur place pour mener les négociations avec la division scolaire».



Pat Martin est l'un des 10 candidats à Norwood.



Claudette Savard ne s'est pas représentée cette année.

• **Question:** ***Passons maintenant à Norwood. Comment se présentent les élections?***

• **Claudette Savard:** «Pour la première fois, nous avons la possibilité d'élire 3 francophones. Les 9 dernières années, il y en avait 2 seulement: Pat Martin et moi-même. Cette année, il y a Pat Martin, Ronald Chartrand, et Louise Johnston, qui représente l'immersion».

«Il y a plus de candidats francophones, parce qu'on a pu convaincre les parents de l'immersion de présenter quelqu'un. Mais attention: il y a aussi un renforcement de la tendance anti-francophone. Je pense à des gens comme Jean Hart, commissaire sortante, et Audrey Krushel, une nouvelle. A mon avis, ils réagissent à la récente politique de Norwood qui interdit la création d'écoles à double voie (dual track)».

• **Question:** ***Pensez-vous que les 3 candidats francophones ont une chance à Norwood?***

• **Claudette Savard:** «Les parents francophones et de l'immersion ont un pouvoir réel. Actuellement, entre 65 et 70% des inscriptions en maternelle se font dans des écoles françaises ou d'immersion».

«Il y a un point à souligner aussi, c'est que l'on n'est pas obligé de voter pour tous les postes à pourvoir. On peut choisir un seul candidat si on veut. L'enjeu pour les francophones à Norwood, c'est d'en choisir 3, bien sûr».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Souper paroissial d'Élie

aura lieu le dimanche 22 octobre 1989, en l'Institut collégial St-Paul à Élie de

17h à 19h.

adultes -	6,50$
enfants de 4-12 ans -	3,00$
moins de 4 ans -	gratuit

SAINT-BONIFACE

Réunion sur le Laboratoire de lutte contre la maladie

Une session d'information sur le Laboratoire de lutte contre la maladie prévu pour Saint-Boniface aura lieu le lundi 16 octobre à 19h30.

Organisée par Ronald Duhamel, député fédéral de Saint-Boniface, la session d'information tentera de répondre aux questions qu'ont les résidants sur le Laboratoire qui sera construit par le gouvernement fédéral près du site de La Monnaie.

Le docteur Allan Ronald, professeur à l'Université du Manitoba et président du comité sur la médecine interne, est l'invité de la soirée. La présentation du docteur Ronald se fera en anglais. Par contre, les services de traduction seront disponibles pour celles et ceux qui le désirent.

En août 1989, dans une lettre à La Liberté, Ronald Duhamel avait indiqué: «Les résidants de Saint-Boniface partagent mes craintes quant aux effets de la présence du Laboratoire sur la santé, sur la qualité de l'environnement, sur la qualité de l'air et sur la valeur de leur propriété».

La session d'information du lundi 16 octobre aura lieu à l'école J.H. Bruns *(250, boulevard Lakewood)* à 19h30.

L.C.

HAYWOOD

Souper paroissial le 15 octobre

Le souper paroissial d'Haywood aura lieu le dimanche 15 octobre de 16h à 19h dans la salle communautaire.

Une nouvelle fois, la responsable Thérèse Debusschère mise sur «le gros assortiment de pâtisseries» pour attirer du monde.

Les bénéfices sont répartis à parité entre la salle communautaire et l'église. Le succès du prochain souper est attendu car de nombreux travaux sont nécessaires, notamment pour le plancher de la salle.

Ph.D.



À LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

- **Expérience en éducation**
- **Programmes de qualité**
- **Une voix forte pour Saint-Boniface**

LE 25 OCTOBRE ÉLISEZ

DUHAMEL, CAROLYN



Village de Ste-Anne

Maire

Votez

LAROCQUE Norman J.	X

La Division scolaire Norwood



le 25 octobre 1989

ÉLISEZ

Ronald CHARTRAND	X

C'est le temps...



Marié à Claudette Toupin et père de deux enfants **Greg Selinger** habite Saint-Boniface maintenant depuis onze ans. Professeur à l'Université du Manitoba à la faculté de travail social, Greg est présent dans sa communauté:

• Greg est membre fondateur de Boni Co-op, • ex-président du comité des résidents du Vieux Saint-Boniface, • premier directeur de Community Financial Counselling Services Inc., • un des responsables de la mise sur pied d'une garderie d'enfants ouvert à l'heure de diner et après l'école pour les écoliers de la communauté.

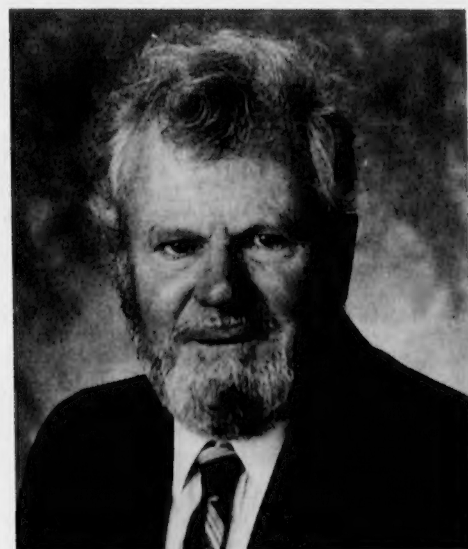
Son travail communautaire lui a permis d'entendre, comprendre et partager les problèmes des gens.

En élisant Greg Selinger, la communauté aura un représentant qui respectera les personnes en les écoutant et en agissant dans leurs meilleurs intérêts. **Greg Selinger** appuie la création de services en français au niveau municipal.

Le 25 octobre votez Greg Selinger *comme conseiller de ville pour Taché.*

Pour plus de renseignements signalez le **231-2818 ou 231-2819** au 132, rue Horace, Saint-Boniface.

MARTIN



9 ANS D'EXPÉRIENCE

- **JUGEMENT**
- **CONTINUITÉ**
- **SAINE ADMINISTRATION**

À LA COMMISSION SCOLAIRE NORWOOD

LE 25 OCTOBRE, RÉÉLISEZ

MARTIN, PAT



"Il est important pour Saint-Boniface de garder 'Savoie' à l'Hôtel de ville"



Le dévouement de Guy Savoie, son acharnement vis-à-vis de Saint-Boniface et de Winnipeg méritent notre appui soutenu.

Ses dix années de succès le prouvent : c'est l'homme qu'il nous faut à l'hôtel de ville.

Habile négociateur, il constitue un lien important dans les négociations provinciales-municipales sur l'avenir de Winnipeg.

Ne jouons pas avec l'avenir — Réélisons GUY SAVOIE, et assurons-nous une représentation forte et efficace au sein du conseil municipal.

Guy SAVOIE

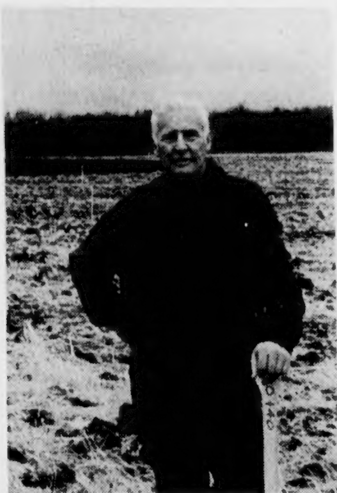


INDÉPENDANT

Appuyé par :

Jos. C. Stangl
Pierre Aquin
Roland Couture
Omer Lamoureux
Paul Marion
Gérald Labossière
Richard Chartier
Gilbert Robert
Philippe Lavack
Jacques Rollier
Georges Forest
Roger Dupas
Gérald Chartier
Marcel Thompson
Léonne Van Walleghem

Où va Ritchot?



Raymond Lagassé. L'ancien préfet donne son opinion.

Le poste de préfet de Ritchot a suscité un nombre record de candidatures. Que veulent les quatre candidats pour cette municipalité rurale qui se cherche aux abords de la métropole manitobaine ? Le village de Saint-Adolphe doit-il prendre le large ? Faut-il brûler les déchets ? Que faire pour l'eau ? Quel place pour le français ?

Un reportage spécial que vous trouverez dans le prochain numéro de La Liberté.

LES ÉLECTIONS

Les élections scolaires et municipales dans La Montagne

Saint-Claude: les parents optent pour le consensus

Il y a un an à peu près, un petit groupe de parents de Saint-Claude a mené une bataille pacifique pour que la part de l'enseignement en français soit augmentée dans l'école du village. Aucun d'eux n'a cependant voulu se présenter aux élections scolaires du 25 octobre.

A Saint-Claude, comme dans tous les villages francophones de la Montagne, il n'y aura pas d'élections scolaires cette année. Le commissaire sortant, Roland Rey, a été réélu sans concurrence.

Il y a quelques mois pourtant, la programmation de l'école de Saint-Claude était contestée par une partie des parents qui estimaient qu'il n'y avait pas assez de français. La commision scolaire de la Montagne avait tranché le litige en offrant le transport à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes aux étudiants de Saint-Claude qui le souhaitaient.

15 jeunes avaient bénéficié de cette entente. Cette année, ils sont 24 *(âgés de 5 à 16 ans)*, et apparemment très satisfaits de leur sort. «Nous sommes satisfaits avec ce que nous avons», résume Nicole Jamault-Dion, dont les deux enfants de 7 et 11 ans se rendent chaque jour à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes.



Photo: Archives La Liberté.

Nicole Jamault-Dion (assise à droite) en compagnie de deux autres parents de Saint-Claude, Gisèle Oliviero-Jobin (à sa gauche) et Pauline Dion. A droite: Lucille Bazin, présidente du comité de parents.

Chaleureux

«L'accueil des gens de Lourdes a été très chaleureux et les enfants se sont bien adaptés. De plus, les conditions de transport se sont beaucoup améliorées depuis l'an passé. Le bus arrive un quart d'heure plus tard et revient un quart d'heure plus tôt. 30 minutes de gagnées, c'est beaucoup pour des jeunes de cet âge».

Nicole Jamault-Dion reconnaît que les parents qui envoient leurs enfants à Lourdes ont un temps songé à présenter un candidat aux élections scolaires. «Certains disaient: c'est pas parce qu'on est bien maintenant qu'il faut rester tranquilles sur nos chaises».

Finalement, satisfaits du compromis de Lourdes, les parents ont décidé de ne pas bouger. Même si l'avenir demeure incertain. «Le nombre de jeunes qui vont à Lourdes a beaucoup augmenté entre l'an passé et cette année, souligne Nicole Jamault-Dion. Est-ce que la division scolaire assurerait toujours le transport s'il y avait moins de jeunes? Je ne le sais pas».

Somerset: on désignera le maire

Que faire lorsque personne ne veut devenir maire? C'est la question qui se pose à Somerset, où personne n'a proposé sa candidature pour succéder au maire sortant, Rémi Messner.

La solution: une fois élu, le nouveau conseil municipal choisira un maire parmi les résidants du village. Il y a 5 candidats pour les 4 postes de conseillers à pourvoir: Georges Mabon, Gilbert Lafrenière, Roger Poiron, Rick Sierens et Henri Pittet.

Laurent GIMENEZ

SAINT-BONIFACE

Échanges scolaires avec le Québec

Pour la première fois, le collège d'immersion Béliveau participe aux échanges entre la division scolaire de Saint-Boniface et le Québec.

Trois élèves québécois suivent actuellement leur scolarité au collège Béliveau pour une période de 3 mois. Deux autres élèves du Québec vont en cours au Collège Louis-Riel.

En contrepartie, trois élèves du collège Béliveau et deux élèves du Collège Louis-Riel suivront leur scolarité au Québec pendant les mois de février, mars et avril.

Les élèves sont choisis par un comité de sélection qui mesure l'intérêt des élèves, leur bonne réussite académique et leur capacité à être de bons ambassadeurs pour l'école.

Ph.D.

Florent Beaudette préfet de Montcalm

LES ÉLECTIONS

Une tâche de volontariat local

Après le retrait des deux autres candidats, Roland Marion et Marcel Fillion, Florent Beaudette a finalement été élu préfet de Montcalm sans concurrence. Il succède à Albert St-Hilaire.

Après son élection, Florent Beaudette ne considère pas être entré en politique : «Je n'ai pas d'ambition politique. Le côté municipal, je ne considère pas cela comme de la politique. Je le vois plutôt comme du volontariat local au même titre qu'un poste de président de chambre de commerce ou de grand chevalier des Chevaliers de Colomb.»

S'il a accepté d'être candidat à la plus haute fonction de la municipalité rurale, c'est parce qu'on lui a demandé : «On en avait parlé un peu il y a trop an. Mais avec la présence d'Albert St-Hilaire, la question ne se posait pas. Cette année, il prend sa retraite. La demande populaire a été plus forte pour que je me présente. Je me suis informé. Il s'avère que cela ne demande pas trop de temps et de travail. J'ai donc accepté.»

Parmi les dossiers qui attendent le nouveau préfet de Montcalm, la voirie occupe une large place : «Les dossiers sont nouveaux pour moi. J'ai vu que les questions de chemins et de voirie vont constituer les gros travaux des trois prochaines années.»

«J'attendrai l'opinion des conseillers»

Florent Beaudette devra également rencontrer la question de l'eau et du bilinguisme : «Sur la question de la langue, je n'ai pas d'intention précise. En fait, Montcalm est en pratique une municipalité bilingue, si ce n'est la plus bilingue de la province.»

De son côté, le secrétaire-trésorier Yves Sabourin tient à préciser que Montcalm est la seule municipalité à avoir publié ses annonces électorales dans le journal local dans les deux langues.

Le nouveau préfet ne veut pas d'empressement sur cette question : «Quand cela viendra sur le terrain. On verra ce qui a été fait et ce qu'il convient de faire. Personnellement, je considère plus important de le faire en pratique que de l'officialiser et de faire du grabuge. J'attendrai de connaître l'opinion des conseillers qui représentent toutes les composantes de la population.»

Ph.D.

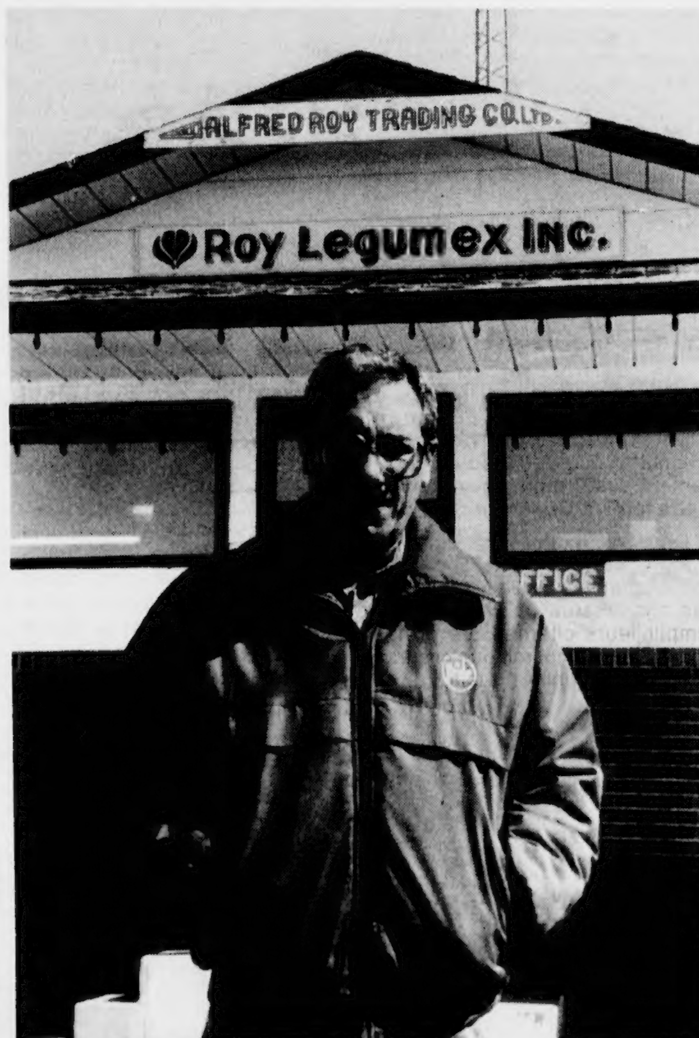


Photo: Archives La Liberté.

Florent Beaudette est agronome et vice-président de Roy Legumex à Saint-Jean-Baptiste.

Au Collège universitaire de Saint-Boniface

L'Ile Gabrielle-Roy dans la rivière Poule-d'Eau

Une île dans la rivière Poule-d'Eau porte dorénavant le nom de Gabrielle Roy, auteure manitobaine de réputation internationale.

Dans le cadre du 9e colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) du Collège universitaire de Saint-Boniface, Gerald Holm, toponymiste provincial, a présenté un certificat commémoratif certifiant le nouveau nom de l'île à Léona Corriveau (née Carbotte), belle-soeur de Gabrielle Roy.

Rappelons qu'en 1937, Gabrielle Roy était institutrice dans la région de la Poule-d'Eau. Elle a immortalisé cette région dans un roman, La Petite Poule d'Eau, publié en 1950.

André Fauchon, professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface, avait entamé les démarches pour qu'une île dans la rivière Poule-d'Eau porte le nom de Gabrielle Roy. Il avait réussit, l'an dernier, à faire nommer un lac dans le bouclier canadien en hommage à Maurice Constantin-Weyer, auteur français qui avait résidé au Manitoba pendant une douzaine d'années au début du siècle.

Avec l'aide de Madeleine Samuda, également professeur au Collège, André Fauchon a aussi préparé une exposition réunissant l'oeuvre de Gabrielle Roy et quelques cartes de la région de la Poule-d'Eau. On peut visiter l'exposition à l'entrée de la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface jusqu'au 14 octobre.

L.C.



Photo: Archives La Liberté.

André Fauchon, professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface. Gabrielle Roy (en médaillon) est maintenant immortalisée dans la région de la Poule-d'Eau. Une île porte son nom.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Fin du forage à Sainte-Amélie

La municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac demande aux entreprises de la région de soumettre des devis pour l'équipement des 2 puits qui viennent d'être forés à Sainte-Amélie.

Une fois équipés de pompes électriques, ces puits serviront pour l'approvisionnement en eau des agriculteurs qui viendront y remplir leurs citernes. Le préfet André Saquet voudrait que ces travaux soient terminés avant le 1er décembre.

Ph.D.

SAINT-LAZARE

Élections: l'ancien conseil élit le nouveau

L'ancien conseil du village (Martin Dupont, Jean-Paul Chartier, Allan Rittaler) devait se réunir jeudi 12 octobre pour nommer les 3 conseillers manquants.

Pour la première fois depuis son incorporation en 1950, Saint-Lazare a manqué de candidats aux élections municipales. Seuls Martin Dupont (maire) et Robin Tremblay (conseiller) s'étaient présentés.

Commentaire du secrétaire-trésorier, Claude Chartier: «Le problème n'a rien d'extraordinaire: les gens travaillent à la mine de potasse, il y a de l'argent dans le pays, les affaires roulent, ça donne un certain manque d'intérêt».

Mais après la clôture des nominations le 4 octobre, il y a du monde qui a dit: si on avait su ça, on aurait pu se présenter. Le maire va parler aux gens qui aimeraient être au conseil».

La question des égouts serait-elle a l'origine du manque de candidatures? «C'est peut-être une des raisons. Mais il y a quand même toujours quelque chose: si c'est pas des égouts, c'est des pipes d'eau», philosophe Claude Chartier, qui occupe son poste depuis 14 ans.

Côté égouts, signalons que des tests de sol ont permis de trouver une location idéale, située au nord-ouest du village. Aucune négociation pour l'achat du terrain n'a été entamée. L'installation d'un système complet est estimée à environ 200 000$, dont la moitié pourrait être payée par la province, espère Claude Chartier.

Présentement, le propriétaire du terrain où se trouve l'égout veut qu'il soit localisé ailleurs. Le système en place n'est plus conforme aux règlements provinciaux. «Alors même si on achetait ce terrain, la province dirait non», précise Claude Chartier.

Bernard BOCQUEL

CHEVAL-BLANC

Yvon Dumont se retire

Dans la division scolaire du Cheval-Blanc, le quartier no 1 (Oakpoint) sera moins chaudement disputé. L'un des quatre candidats, Yvon Dumont, s'est retiré de la course.

Restent en lice: Karen Emms (commissaire sortante), David Gareau et Richard Schon.

Les électeurs devront aussi voter le 25 octobre dans le quartier 2 (Saint-Laurent-Saint-Ambroise). Les candidats: Ido Van Den Broek, Richard Gratton, Guy Dumont.

Sont déjà élus sans concurrence: Shirley Dyck, Claude Lachance, Sheila Champagne, Patricia Nadeau.

SAINT-BONIFACE

Bazar annuel du Club Éclipse 79

Les membres du Club Eclipse 79 organisent leur bazar annuel le 15 octobre de 11h30 à 16h.

La vente d'objets variés, d'artisanat et de pâtisseries aura lieu salle Langevin au 210, rue Masson.

Pour tout renseignement : Augustine Abraham, 233-6448.

SAINT-BONIFACE

Conférence sur l'environnement le 18

L'ancien ministre manitobain de l'Environnement, Gérard Lécuyer, participera à une table ronde sur l'environnement le 18 octobre à 20h au Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'événement est organisé dans le cadre de la Semaine nationale des universités (14 au 22 octobre). Cette Semaine s'adresse surtout aux étudiants du secondaire qui songent déjà à l'université.

Le CUSB a prévu une soirée Folk-Rock avec l'artiste québécois Bee-Nee-Yoo le 16 octobre à 20h; un volleyball ambassadeur le 17 octobre à 16h30.

SAINT-MALO

Premier feu vert provincial pour l'eau

Le comité municipal du ministère du Développement rural vient d'autoriser le conseil municipal de De Salaberry à emprunter 401 000$ pour financer son projet d'approvisionnement en eau.

Si le projet est réalisé, cet emprunt devra être remboursé par la population. Le conseil municipal attend encore une réponse des autorités provinciales concernant une subvention de 233 700$ qui permettrait de compléter le financement.

Le conseil attendra sans doute la réponse concernant cette subvention avant de voter de façon définitive la réalisation du projet.

Ph.D.

PROVINCE

Les secrétaires ont une association

Une association a été mise sur pied pour représenter les secrétaires et les employé(e)s de bureau francophones.

Cette nouvelle association a élu un premier comité exécutif le 10 octobre. Sylvia Cadieux, du Collège universitaire de Saint-Boniface, est présidente.

Les autres membres sont: Christiane Méthot (vice-présidente), Cécile Poirier (secrétaire), Agathe Lacroix (trésorière), Nicole Goshawk et Josette Gosselin (conseillères).

SAINTE-GENEVIÈVE

550 soupers servis

Selon la responsable Yvonne Desrosiers, le souper paroissial de Saitnte-Geneviève a connu un bon succès grâce au temps maussade.

550 personnes se sont regroupées dans la salle paroissiale. Les bénéfices pour la paroisse seront de près de 3 000$. Ils serviront pour l'entretien régulier de l'église qui connaît par ailleurs de gros travaux de rénovation depuis qu'elle a été déclarée site municipal du patrimoine.



Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$



photo: Bernard Bocquel

Le Salon du livre, c'était plus qu'une gigantesque librairie aux proportions ali-babaesques: outre les livres, on pouvait choisir des cassettes, vidéocassettes et logiciels. En tout: 40 000 «produits culturels».

Salon du livre de l'ACELF: 3 500 visiteurs

2 500 élèves des écoles françaises et d'immersion, 1 000 adultes. Voilà le bilan du Salon du livre et des produits culturels de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui s'est tenu à Saint-Boniface les 10, 11 et 12 octobre.

Pour Marcel Boulet, coordonnateur de l'événement et directeur de la bibliothèque du CUSB, cette participation est «très bonne, meilleure que par le passé». Explication? «Les écoles sont de plus en plus intéressées au matériel en français et l'immersion se développe...».

Faut-il poursuivre ces Salons de l'ACELF? «Définitivement. Il y a une soif pour des bons livres canadiens de langue française. Les gens aiment voir le livre avant de l'acheter. Et les librairies ne peuvent pas avoir un stock si important», estime Marcel Boulet. Le prochain Salon pourrait se tenir d'ici trois ans si la moyenne des dernières années est respectée.

B.B.



photo: Bernard Bocquel

Plus que jamais, les écoles, tant françaises que d'immersion, ont envoyé leurs élèves au Salon du livre.

SAINT-EUSTACHE

Souper paroissial le 15 octobre

Le souper paroissial de Saint-Eustache aura lieu le 15 octobre dans la salle communautaire de 16h30 à 19h.

Les bénéfices récoltés au cour de cette soirée serviront à l'entretien du cimetière et à la rénovation de l'église.

Les prix des billets sont : adultes et adolescents, 6,5$; enfants de 5 à 12 ans 3$; plus jeunes, 1$.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Les jeux du Canada au Collège Louis-Riel

Les bureaux centraux des prochains jeux du Canada seront installés au coeur de Saint-Boniface à l'angle des rues Langevin et Cathédrale ainsi qu'au Collège Louis-Riel tout proche.

Les jeux du Canada se dérouleront au Manitoba du 6 au 14 juillet 1990. Cette année, ils ont eu lieu chez nos voisins de Saskatchewan.

Le centre historique de Winnipeg devrait être mis à l'honneur lors de ces jeux, beaucoup d'événements étant prévus à la Fourche.

Ph.D.

SAINTE-AGATHE

813 soupers servis

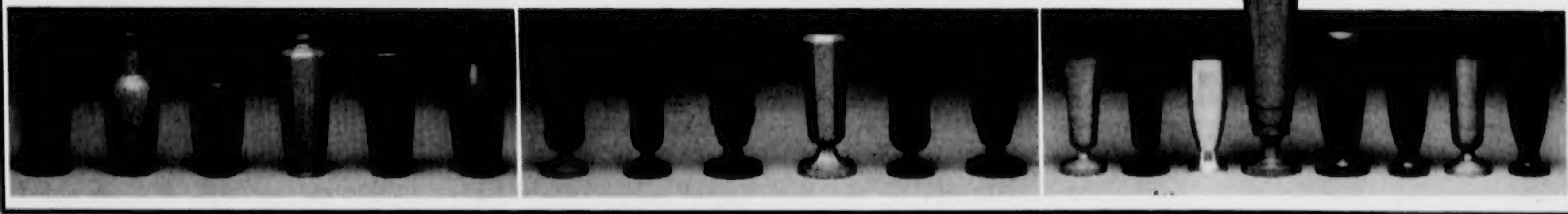
Le souper organisé par les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe le 1er octobre a réuni 813 personnes *(724 en 1988).*

Selon Victor Dumesnil, l'un des organisateurs, des gens sont venus de Saint-Boniface et de tous le sud du Manitoba: Saint-Adolphe, Saint-Pierre, Saint-Jean, Saint-Joseph, Otterburne.

Les repas vendus ont permis de récolter autour de 3 000$ *(3 100$ en 1988)*. Cet argent est mis de côté pour la constitution d'un fonds dans le but de construire une salle paroissiale.

Le financement de cette salle commence juste à être recherché, déjà environ 6 000$ ont été trouvés. Il faudra en trouver au moins 50 000$. D'autres prélèvements de fonds seront organisés dans le courant de l'hiver.

Ph.D.



Élections à la nouvelle SFM:

Candidats vedettes: Georges Forest et Raymond Bisson

Raymond Bisson, qui a joué un rôle déterminant dans la restructuration de la Société franco-manitobaine (SFM) est candidat à la présidence de la «nouvelle» SFM, dont l'assemblée annuelle se tiendra les 3 et 4 novembre.

Georges Forest, 65 ans, homme d'affaires bien connu, avait annoncé sa candidature à la présidence de la SFM voilà plusieurs semaines.

En tout 17 personnes ont, pour l'instant, accepté de poser leur candidature au conseil d'administration nouveau modèle de la SFM.

A l'exception de Georges Forest, toutes les candidatures ont été sollicitées. Aucune des autres candidatures n'avait été confirmée avant que Raymond Bisson, directeur adjoint de la division scolaire Norwood, ne fasse connaître sa décision.

Commentaire de Maurice Gauthier, le président du comité de candidatures: «C'est vrai, la candidature de Raymond Bisson a créé un intérêt, ne serait-ce que parce qu'il a été le président du comité qui a restructuré la SFM».

Maurice Gauthier ne cache pas que la tâche du comité de candidatures a été «difficile». Il estime que le comité a passé quelque 250 coups de téléphone.(1)

«On voulait tenter de trouver des personnes nouvelles qui jouissent d'une crédibilité. La plupart étaient flattées d'être appelées et disaient «oui, on sait qu'on devrait, mais...». Il faut dire que généralement, les raisons pour refuser étaient très valables».



Photo: Archives La Liberté.

Georges Forest, candidat à la présidence de la nouvelle SFM.

Conclusion de Maurice Gauthier: «Le comité de candidatures se disait, en badinant un peu, que l'an prochain, ça va foisonner: on aura les candidatures les plus extraordinaires qu'on n'aura jamais eues!».

En attendant, il reste encore à trouver un(e) candidat(e) à l'une des trois vice-présidences. «On a eu aussi un peu de difficulté a respecter la proportion ville-campagne. Il y a quand même 3 ou 4 personnes de la campagne. Et sur la quinzaine de candidats, la moitié sont des personnes nouvelles pour la SFM».

Bernard BOCQUEL

(1) Outre Maurice Gauthier, le comité de candidatures, choisi à l'assemblée extraordinaire de la SFM en juin 89, est composé de: Roger Fréchette, Paul Baril, Louis Paquin et Lorette Beaudry-Ferland.



Photo: Archives La Liberté.

Raymond Bisson, candidat à la présidence de la nouvelle SFM.

Les candidat(e)s à la nouvelle SFM

Au 12 octobre, voici les personnes qui avaient accepté de présenter leur candidature au conseil d'administration nouvelle formule de la SFM.

Les candidatures seront posssibles jusqu'au 4 novembre, jour de l'assemblée annuelle. Le vote s'effectuera en trois temps: présidence, vice-présidences, puis les autres postes. Ainsi, les candidats défaits peuvent se présenter à d'autres postes.

Présidence: Georges Forest, Raymond Bisson.

Georges Forest est un homme d'affaires de Saint-Boniface de 65 ans, né à La Salle, déménagé à Saint-Boniface en 1945, père de 7 enfants, marié à Anita L'Heureux de Saint-Pierre-Jolys. Son nom est attaché à la restauration des droits constitutionnels provinciaux des Canadiens français du Manitoba. (Cas Forest, Cour suprême du Canada, décembre 1979).

Raymond Bisson a 45 ans, il est directeur général adjoint de la division scolaire de Norwood. Originaire de Dunrea, il est marié à Lorraine Laurin de Saint-Boniface et père de 3 enfants. Son engagement communautaire est varié: scouts-guides, crise scolaire du Précieux-Sang (fin des 70), présidence du Festival du Voyageur (83-85).

Vice-présidence (concertation): pas de candidat encore.

Vice-présidence (revendication politique): Claudette Savard.

Vice-présidence (promotion services en français): Roger Bouchard.

Secrétaire-trésorier: Louis Lemoing.

Conseillères-conseillers (8 postes à pourvoir): Patricia Courcelles, Alma Desaultels (Lorette), Georges Druwé, Claude Goulet (Saint-Jean-Baptiste), Jean Lafontant, Christian La Roche, Paul Préfontaine, Gilbert Savard, Monique Sirois (Saint-Jean-Baptiste), René Vermette (Aubigny), Alain Deminiac, Taïb Soufi (Saint-Boniface).

Le mandat du président dure un an et est renouvelable sans limite. Le mandat des autres membres du conseil dure trois ans et est aussi renouvelable.

Le conseil exécutif du conseil d'administration est formé du président, des trois vice-présidents et du secrétaire-trésorier.

B.B.

Un Clerc de Saint-Viateur victime d'un attentat en Haïti

Bernard Riopelle, csv, vient d'être rapatrié au Québec pour entamer une convalescence suite à un grave attentat dont il a été victime à Haïti le 13 septembre.

Deux inconnus ont tiré 5 fois sur Bernard Riopelle dans sa voiture: deux balles ont perforé une cuisse, une autre lui a traversé le corps. Il a pu quand même conduire jusqu'à l'hôpital, à un km. L'opération d'urgence a duré trois heures. Le jour d'avant, il revenait de vacances au Canada.

Ce Clerc de Saint-Viateur de 63 ans avait travaillé au Collège Saint-Joseph d'Otterburne de 1956 à 1970, à l'entretien. Il oeuvre à Haïti depuis 1974.

Les Clercs de Saint-Viateur sont à Haïti depuis 1965, lorsqu'ils ont pris la direction du grand séminaire à Port-au-Prince, d'où les Jésuites avaient été expulsés en 1964. Actuellement, une vingtaine de Clercs de Saint-Viateur travaillent à Haïti, notamment dans le domaine de l'éducation.

Pour entrer en communication avec Bernard Riopelle, il faut écrire au Centre Champagneur, CP 190, Joliette, Québec, J6E 3Z6; ou téléphoner au (514) 756-4568.

B.B.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

Journée Louis Riel
22 octobre 1989



création de l'artiste manitobain Réal Bérard

Le double hommage à Louis Riel

Le Comité du centenaire Louis Riel invite la population manitobaine à saluer la mémoire du Père du Manitoba le 22 octobre 1989, en venant nombreux au dévoilement d'un monument créé par l'artiste Réal Bérard.

Ce monument, qui va se dresser fièrement le long de la Rouge du côté de Saint-Boniface, restera pour les générations futures le témoin de notre histoire. Il rappelera à tous que les démarches de Louis Riel et de ses compagnons ont permis notre raison d'être.

La détermination des Métis a rester fidèles à leurs racines, nous vaut aujourd'hui le droit constitutionnel de vivre comme Canadiens français dans notre province.

Année après année la francophonie manitobaine reprend ses pleins droits. Ce monument redit avec force que les héritiers du bilinguisme manitobain ont, plus que jamais, les yeux tournés vers l'avenir.

La Société franco-manitobaine trouve très heureux que le Comité du centenaire a choisi le jour de la naissance de Louis Riel pour dévoiler le monument. Aucune date ne pouvait être plus symbolique pour commémorer l'oeuvre du Père du Manitoba et, en même temps pour souligner notre confiance dans l'avenir.

Cette confiance dans l'avenir de la francophonie canadienne fut exprimée lors des démarches récentes qui ont donné des nouvelles orientations à la Société franco-manitobaine pour répondre aux besoins des années 90. La date de naissance de la nouvelle Société franco-manitobaine est pour très bientôt!

En fait, dans les prochains jours, nous pourrons rendre un double hommage à la mémoire du Père du Manitoba. Alors:

Dimanche 22 octobre, rassemblons-nous pour faire de la grande fête que sera le dévoilement d'un monument digne de Louis Riel un immense succès populaire.

Vendredi 3 et samedi 4 novembre, participons au nouveau départ de la SFM, qui doit être à la hauteur de ce monument à Louis Riel, symbole de toute la permanence de notre avenir.

Les activités organisées par le Comité centenaire

En après-midi:

12h30: Messe à la Cathédrale

14h00: Dévoilement du monument (près du Musée de Saint-Boniface), discours et remerciements

15h00: Début de la fête foraine. Programme très varié

En soirée:

Banquet, pour clôturer l'inauguration, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, 768, rue Taché.

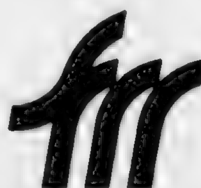
17h30: Apéritif

18h30: Banquet

21h00: Concert

Coût du billet: 12.50$.

En vente au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Téléphone: 233-8972.



La Société franco-manitobaine
C.P. 145
212–383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél. (204) 233-4915

L'avenir de La Liberté

La SFM propose une vente «sous contrôle»

Les Franco-Manitobains ont trois semaines pour décider s'ils sont d'accord pour que La Liberté soit vendue d'ici le 30 avril 1990 à de nouveaux propriétaires.

Il aura donc fallu deux ans, entre aujourd'hui et l'assemblée générale de novembre 1987 qui avait consacré la rupture des liens entre la Société franco-manitobaine et La Liberté, pour que l'on sache enfin la solution retenue et proposée par la SFM pour l'avenir du seul hebdomadaire de langue française au Manitoba.

Deux ans de réflexion, de consultations...et de suspense, au bout desquels le comité conjoint chargé d'étudier la question a fait connaître sa proposition: que l'on vende le journal, oui, mais à condition que la SFM (ou l'organisme qui lui succédera) garde un droit de regard sur l'évolution du journal et surtout un droit de rachat au cas où les choses tourneraient mal.

Concrètement, le comité conjoint suggère que La Liberté soit vendue sous forme d'actions à un repreneur, individu(s) ou organisme(s). Sur 100 actions émises, la SFM en garderait une qui lui donnerait la possibilité de récupérer le journal au cas où le repreneur ne respecterait pas la «convention d'actionnaires» qu'on lui demanderait de signer au moment du rachat.

Cette convention d'actionnaires accorderait à la SFM un droit de regard sur le fonctionnement du journal. Mais surtout, elle obligerait, entre autres choses, le ou les propriétaires à publier un journal provincial exclusivement français destiné aux Franco-Manitobains.

«Il est essentiel que les gens comprennent bien que toutes les garanties possibles sont prévues dans la proposition que nous allons leur soumettre le 3 novembre», explique le président de la SFM, Denis Clément.

«La commission qui sera formée pour étudier les soumissions des repreneurs potentiels comprendra deux membres désignés par l'assemblée du 3 novembre. Et si aucune soumission valable n'est proposée, eh bien la SFM gardera La Liberté pour le temps qu'il faudra».

Les membres de l'assemblée générale de la SFM se prononceront sur la proposition de vente de La Liberté dans la soirée du 3 novembre, durant l'assemblée annuelle de la SFM qui se poursuivra et s'achèvera le jour suivant.

D'ici là, les personnes intéressées peuvent obtenir tous les renseignements, y compris une copie du rapport proposant la vente du journal, en appelant Lorraine Dumont à la SFM au 233-4915.

Laurent GIMENEZ



Photo: Archives La Liberté.

C'est à l'assemblée générale du 28 novembre 1987 que le principe de la rupture des liens de propriété entre la SFM et Presse-Ouest a été adopé.

Les étapes de la vente

Si l'assemblée des membres de la SFM accepte le 3 novembre la proposition de vente de La Liberté, voici comment se déroulera le processus.

1er étape: 3 novembre

L'assemblée générale désigne 2 de ses membres pour siéger à la commission spéciale chargée d'étudier les soumissions de achat. Les 3 autres membres de la commission seront: un membre du conseil d'administration de la SFM, un membre du conseil d'administration de Presse-Ouest (la société éditrice de La Liberté), et un président choisi par les 4 autres membres au sein de la communauté.

2e étape: du 15 novembre 1989 au 28 février 1990

Période durant laquelle les repreneurs potentiels peuvent préparer leur soumission et la remettre à la commission spéciale.

3e étape: du 1er au 31 mars 1990

La commission spéciale étudie les propositions, discute avec les soumissionnaires, puis présente ses recommandations à la SFM. Le but est évidemment de choisir la meilleure proposition de achat. Cela dit, la commission spéciale est tout à fait libre de recommander plus d'une proposition, ou au contraire aucune.

4e étape: 30 avril 1990

La SFM annonce sa décision et, le cas échéant, le nom du ou des repreneurs. A noter qu'après le 3 novembre, c'est-à-dire une fois qu'ils auront donné leur feu vert, les membres de l'assemblée générale de la SFM n'interviendront plus directement dans le processus. De plus, l'identité des soumissionnaires demeurera confidentielle.

L.G.

Les explications de Fernand Vermette, président de Presse-Ouest

Il faut une vision pour La Liberté

Pourquoi doit-on vendre La Liberté, quels sont les risques et les avantages de la formule? Nous avons posé ces questions à l'un des principaux intéressés, Fernand Vermette, président de Presse-Ouest, la société éditrice de La Liberté, et membre du comité conjoint SFM/Presse-Ouest.



Archives La Liberté

Fernand Vermette souligne que si aucune proposition valable n'est présentée pour l'achat de La Liberté, le statu quo sera maintenu.

• **Question:** ***La Liberté est un journal de qualité, qui améliore régulièrement son contenu et sa présentation, et sa situation financière est bonne également. Alors pourquoi faut-il changer ce qui marche bien?***

• **Fernand Vermette:** La raison de cette qualité, c'est la stabilité au niveau des employés. Et cette stabilité, elle n'est pas due à la structure de Presse-Ouest. Je dirais plutôt qu'elle se fait en dépit de la structure de Presse-Ouest».

«Il y a une stabilité parce que le directeur a signé en 1985 un contrat de 5 ans. Même chose pour le directeur adjoint. Mais souvenez-vous à la fin des années 70: il y avait en moyenne un directeur général par an!».

«On a été chanceux jusqu'à présent. Mais rien ne garantit que ça continuera si on maintient le statu quo. Le défaut du système actuel, c'est qu'on demande à 7 bénévoles nommés par la SFM de pr[illegible] d'entreprise [illegible] qu'ils ne sont ni journalistes ni éditeurs».

«Si le conseil d'administration de Presse-Ouest est entièrement libéral, il risque de dire oui à toutes sortes de projets et de mettre en péril le journal. Après tout, les membres n'ont rien à perdre puisqu'ils n'ont rien investi dans l'entreprise».

«Au contraire, si le conseil d'administration est conservateur, le journal ne progressera pas [illegible]».

«[illegible] question: qu'est-ce qui est le moins risqué? La structure existante avec des bénévoles qui changent régulièrement et l'incertitude que ça représente? Ou un propriétaire qui investit son argent et son temps dans le journal?»

• **Question:** ***Quel serait le repreneur idéal selon vous?***

• **Fernand Vermette:** «Il faut d'abord dire que la commission spéciale sera ouverte à toute proposition: qu'elle vienne d'un individu ou d'un groupe d'individus, d'un organisme ou d'un groupe d'organismes. Tout est envisageable, y compris une coopérative, un regroupement d'associations, une assemblée des abonnés, etc.»

«Cela dit, le repreneur devra être dans la communauté et connaître le milieu franco-manitobain. Quant au choix que devra faire la commission spéciale, j'ose croire que l'on accorderait la préférence à des gens qui connaissent le journalisme et la business, ou à quelqu'un qui est en affaires dans l'édition, plutôt qu'à un comptable qui verrait juste La Liberté comme un moyen de faire de l'argent».

• **Question:** ***Qu'est-ce qui nous garantit que le nouveau propriétaire respectera son engagement de produire un journal provincial pour les Franco-Manitobains exclusivement en français?»***

• **Fernand Vermette:** «La convention d'actionnaires qu'il devra signer l'y oblige. Il est prévu que le mandataire (la SFM) s'assurera que le propriétaire respecte son mandat. Si ce n'est pas le cas, le mandataire aurait toujours la possibilité de racheter le journal».

• **Question:** ***Quel est le prix de La Liberté?***

• **Fernand Vermette:** «Il n'y a pas encore de prix déterminé. Une chose est sûre: La Liberté est très saine financièrement. Mais la SFM ne cherche pas à vendre La Liberté pour faire un profit, mais pour garantir sa qualité et son développement dans le futur».

«Cela dit, la SFM n'a pas non plus l'intention de donner le journal. J'imagine qui si une évaluation était faite, le chiffre serait de plusieurs dizaines de milliers de dollars».

• **Question:** ***Le désengagement de la SFM ne risquerait-il pas de mettre financièrement en danger La Liberté?»***

• **Fernand Vermette:** «Beaucoup de gens dans la communauté [illegible] que La Liberté fonctionne avec des subventions. C'est faux. Le journal s'autofinance et n'est aucunement subventionné. Quand je suis arrivé à la présidence de Presse-Ouest, voilà deux ans, il y avait un déficit accumulé de 40 000$. Aujourd'hui, ce déficit est effacé».

• **Question:** ***Comment voyez-vous La Liberté dans 10 ans?***

• **Fernand Vermette:** «Je verais bien le repreneur se lancer dans la production d'autres publications à côté de La Liberté, pour d'autres clientèles, par exemple l'immersion. Avec la technologie nécessaire, une petite entreprise comme Presse-Ouest pourrait être amenée à proposer différentes offres de services dans le domaine de l'édition, et pas seulement en français d'ailleurs».

«Si on veut voir les choses de façon vraiment grandiose, [illegible] Free Press. Evidemment, aujourd'hui, c'est inimaginable. Mais je pense qu'il faudrait trouver des acheteurs qui peuvent avoir des visions comme ça».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

La semaine des fanatiques

■ ***Le concert de Michel Lagacé :*** concert d'ouverture de l'Orchestre de chambre du Manitoba avec le duo Anag Nosom/Kaiton au piano. Au programme : Le Carnaval des Animaux (1886) de Camille Saint-Saëns et le concerto en do majeur pour 2 pianos de Johann Sebastian Bach. Mercredi 18 octobre à 20h à la Westminster United Church (angle Maryland-Westminster).

«Un très beau programme, très attrayant. Il est rare d'entendre ces oeuvres en concert. Une ouverture de saison à ne pas manquer.»

Michel Lagacé est directeur régional du Secrétariat d'État.



James Spader dans «sex, lies and videotapes».

■ ***Le film de Charles Leblanc:*** «Sex, lies and videotape» un film de Soder Berg, Palme d'or au Festival de Cannes 1989. Au cinéma Garrick (942-2034) à 19h20 et 21h20.

«Un film captivant. Comment se comporter dans les relations interpersonnelles en prenant des cas un peu limites, mais en même temps proches de la réalité. Un film assez lent, un peu la même sensibilité que le cinéaste suisse Alain Tanner, mais dans un contexte tout à fait américain.»

Charles Leblanc est traducteur pour la société Translacom, il est aussi poète et comédien.

■ ***Le film de Jacinthe Allard :*** «A Dry White Season» de Donald Sutherland avec Donald Sutherland, Susan Sarandon et Marlon Brandon. Au cinéma Polo Park (1485, avenue Portage, 786-3100), du lundi au jeudi à 19h00 et 21h30.

«Un film sur la situation politique en Afrique du Sud. Cela nous rend la situation plus touchante et plus personnalisée. On pénètre dans quelque chose de personnel et de profond. Un film choc, bouleversant, pour sensibiliser les gens à ce qui se passe au pays de l'apartheid. C'est aussi un film de qualité.»

Jacinthe Allard tient une chronique culturelle au Radio-Réveil de CKSB.

■ ***L'émission de radio de David Larocque :*** Jurgen Gothe en direct de Vancouver sur CBC (FM 98,1) du lundi au vendredi de 15h à 18h.

«De la musique éclectique. Une priorité au classique mais avec des incursions dans le jazz et des pièces intéressantes de musique «ethnique». Toujours des pièces courtes et légères, faciles à écouter, même en voiture ou en faisant ses courses. Une bonne présentation des morceaux avec un sens de l'humour un peu particulier.»

David Larocque est responsable du 100 Nons.

Une sélection recueillie par Philippe DESCAMPS

Le ballet Anne of Green Gables jusqu'au 15 octobre

Jacques Lemay ou l'art de la variété

Émissions de télévision, comédies musicales, ballets jazz, cérémonies d'ouverture. A 36 ans, le chorégraphe Jacques Lemay a vraiment touché à tout dans le domaine de la danse. Sa dernière oeuvre: Anne of Green Gables, un ballet classique en un acte dont la première a eu lieu le 11 octobre à Winnipeg.

Il y a des gens comme ça qui n'ont jamais l'air d'être occupés, bien qu'ils soient en réalité débordés d'activités. Des gens qui maîtrisent l'art de vous recevoir comme si vous étiez l'événement le plus important de leur journée.

Jacques Lemay est comme ça. Sérieux, presque grave, très attentif, ils nous a reçu dans le bleu bâtiment du Ballet royal de Winnipeg quelques jours avant la première mondiale de son nouveau ballet: Anne of Green Gables.

«Mes liens avec le Ballet royal de Winnipeg remonte à 1977. Le directeur artistique du Ballet, Arnold Spohr, m'avait proposé le poste de chorégraphe et de directeur du département de jazz. J'ai travaillé 13 ans avec le Ballet, jusqu'à la saison dernière».

A l'époque déjà, Jacques Lemay n'était pas un inconnu. Issu des Ballets-jazz de Montréal (sa ville natale), il avait déjà à son actif quelques mises en scènes, chorégraphies et émissions télévisées. Mais la renommée nationale est vraiment venue en 1986 avec The Big Top, une superproduction hollywoodienne qui a fait le tour du Canada et des États-Unis.

Sa réputation de créativité alliée au talent d'organisateur, définitivement consacrée avec The Big Top, a notamment permis à Jacques Lemay de décrocher les contrats pour les cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques de Calgary en 1988 et des Jeux du Canada à Saskatoon l'été dernier.

«Les raisons de mon succès? D'abord mon éclectisme: j'ai abordé des genres très divers au cours de ma carrière. Mon habitude aussi de travailler à la fois avec des professionnels et des amateurs. Pour les Jeux de Calgary, par exemple, sur 6 000 artistes, il n'y avait que 12 professionnels».

«J'aime la variété, et c'est d'ailleurs une des choses que j'apprécie le plus avec le Ballet royal de Winnipeg. Parmi les 3 principales compagnies de danse classique au Canada, le Ballet royal est sans doute celui qui offre le plus de variété à son public. C'est sûrement une des raisons de son succès».

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Dans quelques jours, Jacques Lemay quittera Winnipeg, où il a passé 15 ans de sa vie, pour s'établir à Vancouver. «Cela ne m'empêchera pas de continuer à travailler ici, notamment avec les Danseurs de la Rivière-Rouge», assure-t-il.

«Un ballet purement canadien»

Difficile de faire plus canadien que Anne of Green Gables. Du roman original jusqu'à la chorégraphie, en passant pas les décors et les costumes, pas un élément du spectacle qui ne soit dû à la patte d'une Canadienne ou d'un Canadien.

«C'est Arnold Spohr *(directeur artistique du Ballet royal de Winnipeg de 1958 à 1987)* qui avait eu l'idée», raconte Jacques Lemay, le créateur et chorégraphe de Anne of Green Gables. «Il voulait un ballet purement canadien pour célébrer le 50 anniversaire du Ballet royal de Winnipeg».

Pratiquement tous les Canadiens sont familiers du personnage de la jeune orpheline aux cheveux roux et à la langue bien pendue. Personnage sorti de l'imagination de l'écrivain Lucy Maud Montgomery et qui, depuis, a fait son chemin également sur les scènes des théâtres et les écrans de télévision.

Il restait à créer un ballet, c'est chose faite. Anne of Green Gables, un ballet classique (sur pointes) en un acte de 50 minutes est en représentation à la Salle su centenaire juqu'au 15 octobre (1).

Les représentations ont lieu à 20h (plus matinées samedi et dimanche à 14h) et les billets, dont les prix varient entre 9$50 et 31$50, sont disponibles à tous les guichets Bass et TicketMaster, ainsi qu'à la réception du Ballet royal de Winnipeg, 380, avenue Graham (tél: 956-0183).

L.G.

(1) Un autre ballet est présenté en même temps que Anne of Green Gables. Il s'agit de Sequoia, une création de Mark Godden.

Les deux compères de K2 fêtent leurs retrouvailles «Au Lac-des-Bois»

Paul Léveillé et Francis Fontaine se découvrent

Pas une fois Francis Fontaine ne donnera la réplique à Paul Léveillé dans la première pièce de la saison du Cercle Molière. Ce qui n'empêche pas les deux comédiens de naturellement approfondir ensemble leurs personnages.

Le «Grand Francis» et «Ti-Paul» se côtoient au Cercle Molière depuis plus d'un quart de siècle, mais c'est vraiment en 85, durant K2, l'histoire tragique de deux alpinistes à la merci d'une montagne, que les deux hommes ont approfondi leur estime mutuelle.

Deux hommes de tempéraments si différents qu'ils ne se retrouvent que dans la vie de théâtre. Francis Fontaine remarque: «C'est drôle comme deux personnes si radicalement différentes peuvent se retrouver sur scène et jouer harmonieusement. Deux opposés de caractère qui entretiennent leur relation d'amitié par le théâtre».

Ces deux hommes, un enseignant de français langue seconde (Francis Fontaine) et un directeur régional de Santé et Service à la Famille (Paul Léveillé) ont cependant la même soif des planches, exprimée dans des dizaines de rôles.

Paul Léveillé s'ouvre: «Je n'avais plus joué depuis K2, qui m'a bouleversé au niveau personnel. Ça m'avait demandé une forte tension nerveuse pour faire ressortir les traits du personnage. J'ai peur des hauteurs plus que jamais! Je suis revenu un peu parce que mon rôle n'exige pas le même niveau d'intensité personnelle».

«Quand on se retrouve, c'est spécial»

«Au Lac-des-Bois», c'est pas du gros drame, mais ça exige quand même des moments de réflexion. Quand tu fais une pièce qui traite de la famille, de la mort, tu ne peux pas t'empêcher d'y penser. Faut penser à la mort, à 47 ans! Le degré de succès du rôle en dépend. Alors, on se redécouvre, on se remotive».

Francis Fontaine se dévoile: «Dans la réalité, on mène parfois des vie ennuyeuses et banales. Certains croient qu'au théâtre on porte des masques. Au contraire! C'est là que j'ai pu en laisser tomber».

«Au théâtre, on peut sortir de soi-même, embarquer dans une autre peau, aller aux limites de la créativité, explorer, exprimer des sentiments fortement. D'autres comédiens font pareil. On les découvre dans une pièce et on les redécouvre dans une autre».

Coincés, perdus, seuls accrochés au flanc d'une montagne inhospitalière, Francis Fontaine et Paul Léveillé ont pu se découvrir et se redécouvrir comme jamais.

Paul Léveillé lance: «K2, c'était du spécial. Une expérience très approfondie. On se cr... des bêtises, on pleurait! Jamais je n'essayerai de recréer cette magie».

Francis Fontaine attrape: «Il y a maintenant un genre de complicité dans notre relation: on a vécu ça. Alors quand on se retrouve, c'est spécial».

Bernard BOCQUEL

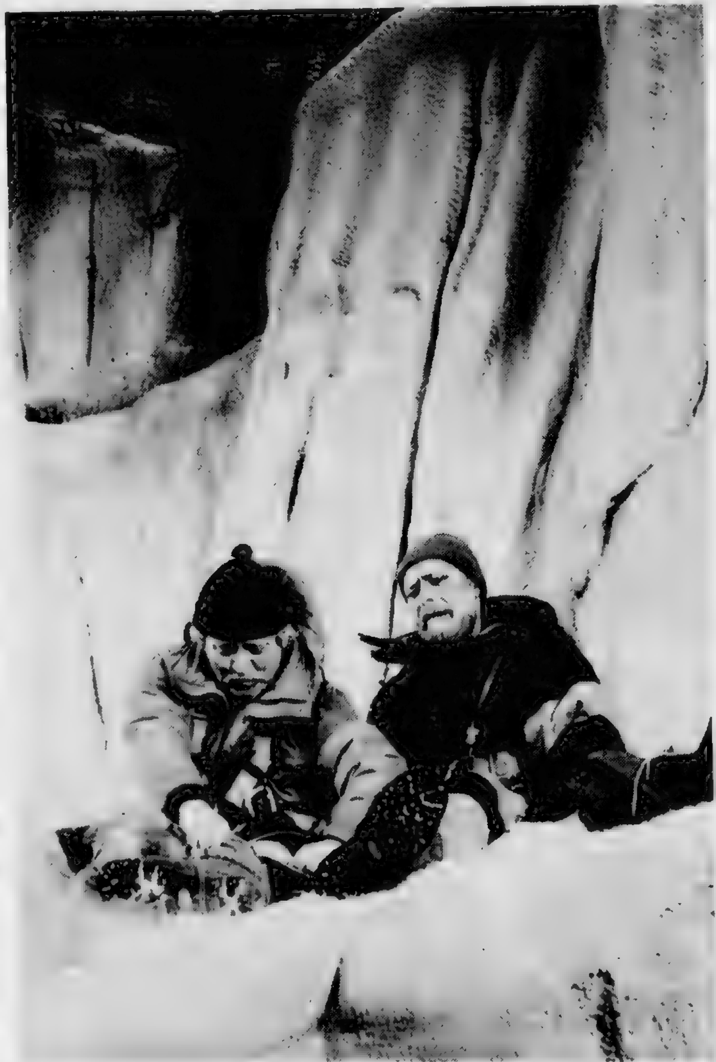


photo: Hubert Pantel

Pour un comédien, s'engager dans une pièce de théâtre doit exiger des semaines de répétitions et surtout de réflexions pour approfondir son personnage. Dans K2, où ils se faisaient face, arc-boutés au creux d'une crevasse, Francis Fontaine et Paul Léveillé ont pu développer une complicité qu'ils viennent de raviver durant les répétitions de «Au Lac-des-Bois».

Une première avec Au Lac-des-Bois

Outre les retrouvailles des deux compères de la scène et des coulisses, Francis Fontaine et Paul Léveillé, la rentrée du Cercle Molière offre une première.

Deux routiers des planches, Robert Trudel et Laurette Rouillard partageront la scène. Les deux comédiens avaient cependant déjà joué ensemble à Radio-Canada, dans la dramatique «Du haut du clocher».

Deux nouveaux venus feront leur début au Cercle: Kelley Fry, qui a chanté dans plusieurs comédies musicales de Rainbow Stage et Yvan Roy, de Saint-Jean-Baptiste, qui a gagné le prix du meilleur comédien l'an dernier au Festival Théâtre Jeunesse.

«Au Lac-des-Bois» est une adaptation de Jean-Guy Roy de la traduction d'Albert Millaire de l'oeuvre d'Ernest Thompson «On Golden Pond». La mise en scène est de Roland Mahé, le directeur artistique du Cercle depuis maintenant 20 ans.

Billets: guichet du CCFM, 233-8972. Du 13 au 21 octobre (relâche lundi 16) à 20h à la salle Pauline-Boutal.

Lectures

POUR LES PETITS

À calicochon, de Anthony Browne.

C'est une famille de quatre: les parents et deux enfants. Mais, le papa, très paresseux, a l'habitude de se faire servir par maman. Les deux garçonnets en font autant. Un jour, maman épuisée, disparaît. Les trois hommes doivent se débrouiller seuls. C'est la pagaille. Lorsque maman revient, chacun aide aux travaux ménagers. La leçon a porté ses fruits.

(Flammarion, 1987)

A calicochon



Anthony Browne
FLAMMARION

Extrait de la couverture du livre pour enfants «À calicochon.

ROMAN ET VIDÉO

Willow, de Wayland, Drew.

Une remarquable épopée nous est contée dans ce livre. Une enfant naît avec, sur le corps, un signe. C'est elle qui sauvera son peuple, plus tard, du despotisme de la reine et de sa troupe de tueurs sanguinaires.

Dans un paysage de sortilèges et de légendes, où la fiction et la réalité se mêlent, le courageux se fait le défenseur du peuple. Cette histoire pleine de rebondissements et de magie, est disponible en livre et en film vidéo, à la bibliothèque. Durée de la vidéo, 130 minutes.

(Albin Michel, 1988)

POÉSIE

Les métamorphoses d'Ishtar, de Nadine Ltaif.

Tout comme cet oiseau fabuleux qu'est le Phenix, qui recherchait la mort par les flammes, afin de mieux renaître de ses cendres, telle pourrait être Sidon, l'antique ville phénicienne du Liban, dont Ishtar est la déesse. Exilée à Montréal, la poétesse, par son cheminement désespéré, se bat avec un passé plein d'animaux féroces. Livre de poèmes superbe.

(Éd. Guernica, 1987)

FILM VIDÉO

Édith Piaf.

C'est le 25e anniversaire de la mort de la chanteuse française. La bibliothèque propose des livres, des cassettes, ainsi qu'une vidéo sur les amours de la chanteuse avec le champion de boxe Marcel Cerdan. Le film vidéo est en deux parties d'une durée de 160 minutes chacun. Vous pouvez vous procurer tout cela gratuitement à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Christopher Herrick***, ancien organiste de l'abbaye de Westminster (Angleterre) et de la cathédrale Saint-Paul de Londres jouera dans la Wesminster United Church (786-4881). Le 22 octobre à 20h.

• ***La musique de Russie***, au «Musically Speaking» de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Au programme : Borodin, Tchaïkovsky et Glazunov. Le 20 octobre à 20h, salle du Centenaire.

• ***Mârdi jazz avec Laurent Roy***, le 17 octobre au Foyer du CCFM.

• ***Superfixie au Foyer***, le 13 octobre.

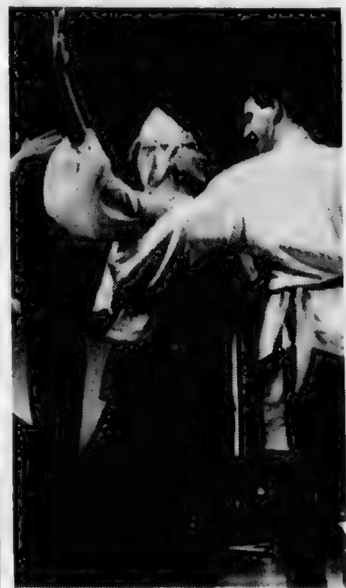
• ***David Larocque*** est l'artiste invité du Foyer les 19 et 20 octobre.

THEATRE

• ***«Bébert»*** une pièce de Madeleine Laroche, mise en scène par le comité culturel de la Rivière-aux-rats. Le 21 octobre au Foyer du CCFM.

• ***«Village of Idiots»*** de John Lazarus, mise en scène par Kim McCaw au Prairie Theatre Exchange. Du 19 octobre au 12 novembre au PTE, 160, rue Princess 942-7291.

• ***«Crying to Laugh»*** de Marcel Sabourin, du 12 au 22 octobre au Théâtre manitobain des jeunes (89, rue Princess, 947-0394). Texte original créé en français par le Théâtre de la Marmaille en 1980. Recommandé à partir de 6 ans.



«Up with People», le groupe folklorique regroupant des jeunes de 15 pays différents est de passage au Manitoba. Le 21 octobre au Pantages Playhouse Theatre (444, Avenue Sainte-Mary 934-3727).

LECTURE

• ***«Harpiest Man in the World»*** lu par son auteur David Arnason, professeur d'anglais à l'Université du Manitoba. Au Musée des Beaux-Arts, le 22 octobre à 14h, entrée gratuite.

CINEMA

• ***«Jésus de Montréal»*** de Denys Arcand (Can. 1989). Au cinéma Garrick à 19h15 et 21h15.

• ***Le cinéma et la Révolution française*** au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300 boulevard Mémorial). Le 21 octobre, «Madame Dubarry», de Ernst Lubitsch (All. 1919, muet avec titres en allemand). Le 22 octobre, «La Marseillaise» de Jean Renoir (Fr. 1938). Le 28 octobre, «Orphans of the Storm», de D.W.Griffith (EU 1922, muet). Le 29 octobre, «La nuit de Varennes» d'Ettore Scola, (Fr.-Ital. 1982, version originale française).

TELEVISION

• ***«Magritte»***, un documentaire de la télévision publique belge sur le grand peintre surréaliste né en Belgique (Lessines, 1898 - Bruxelles, 1967). Avec les témoignages de Salvador Dali, Julien Gracq et Roland Penrose. Le mercredi 18 octobre à 19h00 (reprise le 19 à 24h00 et 14h30), sur TV5, la télévision internationale de langue française.

• ***«Québec : un peu, beaucoup, passionnément...»***, documentaire de l'ONF. L'histoire contemporaine du Québec par un journaliste, poète et député, Gérald Godin, et l'artiste-interprète Pauline Julien. Le mercredi 18 octobre à 20h35 sur TV5 (reprise le jeudi 19 octobre à 01h35).



«La Marseillaise», un film français de Jean Renoir réalisé grâce à des souscriptions publiques au temps du Front populaire (le film est sorti en 1938). Il reste considéré par la plupart des historiens comme la référence cinématographique sur la Révolution française et notamment sur la journée du 10 août 1792, date de la chute du roi et de l'instauration de la République française. Pour la première fois depuis longtemps au Canada, cette oeuvre est projetée en film 16 mm. Le 22 octobre à 20h au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg.

Une sélection de
Philippe DESCAMPS



Photo: Archives La Liberté.

Hart-Rouge à la télé

Hart-Rouge est en lice pour un Félix au Gala de l'Adisq, dimanche 15 octobre. Le Gala sera diffusé en direct à 20h à CBWFT, la télévision de Radio-Canada.

SAINT-BONIFACE

Journée des aînés à la bibliothèque

Le mercredi des aînés de la bibliothèque de Saint-Boniface sera animé le 18 octobre par Chantal LeDorze.

Chantal Le Dorze est coordonnatrice des bénévoles francophones du Centre Fort Whyte. Elle projettera des diapositives sur les activités du centre de nature et de loisirs. A partir de 14h00 dans la salle de programmation du 2e étage.

Pour tout renseignement : Marie Lynne Bernard au 986-4334.

Ph.D.

La 2e Grande Dictée de l'Alliance française du Manitoba

D'autres petits exercices pour se dérouiller

Les éliminatoires de la 2e Grande Dictée de l'Alliance française du Manitoba approchent. Elles se tiendront, pour les adultes comme pour les juniors, le 17 octobre.

Voilà une petite motivation supplémentaire pour se pencher sur les petits exercices suivants, histoire de vous rafraîchir la mémoire et d'augmenter vos chances de succès!

Ces excercices, il faut le souligner, ont été conçus par deux pédagogues, Carol Harvey, professeur à l'Université de Winnipeg, et Jean-François Roederer, attaché linguistique de France au Manitoba.

C'est dire s'ils ont voulu souligner quelques finesses de la langue française plutôt que d'aligner une série d'ignobles difficultés qui ne pourraient que dégoûter les plus déterminés!

B.B.

La Grande Dictée: nouvelles précisions

Dans les écoles françaises et d'immersion (9e, 10e, 11e et 12e), la dictée éliminatoire aura lieu mardi 17 octobre à 9h04. Les élèves écouteront CKSB, qui diffusera la dictée.

Le jour même, les copies seront acheminées au Bureau de l'Éducation française.

Les sélectionnés seront convoqués à la dictée finale le mercredi 1er novembre à 18h30 sur le plateau de CBWFT Radio-Canada, qui diffusera l'événement en direct.

Pour les adultes, la dictée éliminatoire sera lue par Ginette Caza de CKSB en direct du Collège de Saint-Boniface, à 17h04 précises.

Outre la salle Martial-Caron du CUSB, les adultes peuvent se rendre aux endroits suivants, à compter de 16h30: Université du Manitoba (Fletcher Argue Building, salle 100), Université de Winnipeg, Université de Brandon (Original Building, salle 201), École élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes, Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys, Salle des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste.

Air Canada offre deux billets Winnipeg-Paris pour les adultes et deux billets Winnipeg-Québec pour les juniors. D'autres prix seront remis.

Le Grand jury est présidé par Annette Saint-Pierre, des Éditions des Plaines. Les autres membres sont: Fred Granger, Carol Harvey, François Lentz, Jean-François Roederer, Irène Catellier, Connie Brown, Eric Annandale, Lilianne Rodriguez et Michel Mercadié.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez au directeur de l'Alliance française: Michel Mercadié, 477-1510.

Allez-vous avoir quelque peine?

Quelque, quelques, quel(le) (s) (lles) que, Adverbe ou adjectif indéfini

1. *Quelque s'emploie comme adverbe invariable*

   (i) lorsqu'il signifie «environ»
   ***p. ex.** Il a quelque soixante ans.*

   et (ii) s'il est suivi d'un adjectif
   ***p. ex.** Quelque difficiles que soient les problèmes, ils ne sont pas insurmontables.*

2. *Lorsqu'il signifie «plusieurs», c'est un adjectif pluriel:*
   ***p. ex.** Quelques fruits sont bons.*

3. *Devant le verbe être, devoir être, pouvoir être au subjonctif, il s'agit de l'adjectif indéfini écrit quel que et accordé avec le sujet du verbe:*
   ***p. ex.** Quelles que soient les difficultés, ils sauront les surmonter.*

1. Il faudra corriger _____________ centaines de copies de dictées.
2. Il y a _____________ trente ans, la dictée était un exercice scolaire quotidien.
3. _____________ soient ses qualités, il est nul en mathématiques.
4. _____________ travailleurs qu'ils soient, ils ne pourront terminer avant l'heure.
5. _____________ soit le cadeau que vous choisissez, je vous l'offre.
6. _____________ puisse être sa réaction, je vais dire la vérité.
7. Voulez-vous m'accorder _____________ minutes?
8. _____________ difficiles que soient les problèmes, ils sauront les résoudre.
9. Il y a _____________ arbres dans son jardin.
10. _____________ soient leurs problèmes, ils sauront les résoudre.

LA SEMAINE
DE LA COOPÉRATION

spécial

Ça nous rappelle qu'on est vivant!

A chaque année depuis 8 ans maintenant, la troisième semaine du mois d'octobre est dédiée au mouvement coopératif. Cette année, la Semaine nationale de la coopération a lieu du 15 au 21 octobre 1989.

Sous le thème «Dans l'intérêt collectif», cette semaine est l'occasion de réflexion sur le sens de la coopération. La Liberté a profité de l'occasion pour faire le point sur la coopération canadienne avec le président national du Conseil canadien de la coopération, le Manitobain Maurice Therrien.

La Semaine de la coopération est aussi l'occasion de dresser le bilan des réalisations des coopérateurs du Canada. Dans cette optique, La Liberté vous présente un bilan photographique des grands projets réalisés par la Fédération des caisses populaires du Manitoba en 1989.

Car 1989 a été l'année de la concrétisation et l'aboutissement de travaux entrepris il y a plusieurs années. Notons l'inauguration du nouveau siège social de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, l'affiliation de la Fédération manitobaine au Mouvement Desjardins du Québec, et depuis la semaine dernière, les possibilités de la carte Multi-populaire.

Comme le souligne Brian Mulroney, le premier ministre du Canada, dans son message aux coopérateurs canadiens: «les coopératives ont apporté une contribution unique au développement social et économique du Canada en s'inspirant d'une philosophie basée sur l'entraide en vue d'atteindre des buts communs».

Ou pour reprendre les mots bien manitobains de Maurice Therrien, président du conseil canadien de la coopération, la Semaine de la coopération, «ça nous rappelle qu'on est vivant, qu'on peut faire aussi bien que les autres. Ça nous dit que, les coopérateurs, on ne fait pas si mal que ça!»

Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

De 50 cents à 50 piastres

Roland Couture, l'un des membres-fondateurs de la Caisse populaire de Saint-Boniface, lors de l'inauguration officielle des guichets automatiques des caisses populaires du Manitoba. Au début, se souvient le Bonifacien, on déposait 50 cents, on empruntait 25$.

Un entretien avec Maurice Therrien

La coopération: le point de ralliement

La semaine nationale de la coopération a lieu du 15 au 21 octobre 1989. Créée en 1981 par le Conseil canadien de la Coopération et la Canadian Co-Operative Association, la semaine nationale de la coopération se déroulera sous le thème: «Dans l'intérêt collectif».

Nous avons rencontré le président du Conseil canadien de la Coopéation, le Manitobain Maurice Therrien, pour faire le point sur la coopération au Canada à l'aube des années 90.

Question: ***Pourquoi une semaine nationale de la coopération?***

Maurice Therrien: «La semaine nationale de la coopération, c'est l'occasion propice pour faire valoir l'importance du mouvement coopératif canadien. Et ça se fait tant du côté anglais que du côté français. On tente d'avoir une présence plus marquée».

Question: ***Quel est l'importance du mouvement coopératif canadien?***

Maurice Therrien: «On est présent dans tous les aspects de la vie économique. Au Manitoba, par exemple, on est dans l'épargne et le crédit. On est dans le secteur de la consommation. On a l'huile et les pools comme le United Grain Growers.»

«Tu as des garderies coopératives, des coopératives d'habitation, des coopératives d'eau. Avec l'exemple de la Coopérative de Saint-Léon, l'importance du mouvement coopératif dans le développement économique d'une communauté devient évident en coton».

Question: ***L'impact du mouvement coopératif se limite-t-il uniquement à l'économique?***

Maurice Therrien: «La coopération, c'est une alternative importante. Tu as le secteur privé. Tu as le secteur gouvernemental. Et tu as l'alternative coopérative où ce sont les usagers qui décident du fonctionnement».

«Dans l'alternative coopérative, il y a un aspect éducationnel important. En siégeant à un conseil, une personne en apprend, des choses! C'est une bonne façon d'améliorer sa propre gestion. L'amélioration des compétences des personnes est importante. Et il y a des retombées importants pour toute la communauté».



photo: Lucien Chaput

Maurice Therrien, directeur général de la Fédération des Caisses populaires du Manitoba et président du Conseil canadien de la coopération. «Le mouvement coopératif a toujours grandi. C'est, à la base, des personnes. Et les gens relèvent les défis lorsqu'ils se présentent».

«Pour les hors-Québec, le mouvement coopératif est un bon point de ralliement pour les francophones. Le mouvement coopératif acadien leur a permis de se donner une institut coopérative pour l'éducation, une compagnie d'assurance. Maintenant, les Acadiens ont une chaire à l'université de Moncton, et une bourse».

«Ça a semé quelque chose quand même»

Question: ***Au Manitoba, il semblerait que le mouvement coopératif est plus vivant chez les francophones que chez les anglophones. Comment expliquer ce phénomème?***

Maurice Therrien: «Quand Monseigneur a nommé un propagandiste dans les années 50, ça a semé quelque chose quand même. Les Canadiens français n'étaient pas riches. Ils n'étaient pas bien éduqués. Le mouvement coopératif les a sorti de cette situation-là. Ça a marqué bien du monde. Je ne pense pas que les anglophones du Manitoba ont eu cette chance-là».

«J'assume que c'était la même chose ailleurs. Quand je suis allé aux fêtes du 50e des Acadiens, ils parlaient sans cesse de Mgr Chiasson de cette façon. Tu vois la même chose en Saskatchewan, côté anglophone. Ça vient souvent des besoins. Tu ne crées pas une coopérative juste pour créer une coopérative».

Propos recueillis par Lucien CHAPUT

SAINT-BONIFACE

Conférence sur la coopération

Maurice Gauthier, auteur d'un livre sur l'histoire des caisses populaires du Manitoba, donnera une conférence le 18 octobre à 20h à la salle 2127 du Collège universitaire.

Le thème: «Les caisses populaires: outil d'émancipation économique». La conférence est organisée par la Société historique de Saint-Boniface.

Le Prix Alfred-Rouleau pour Saint-Boniface

Avril 1989. La Caisse populaire de Saint-Boniface a obtenu le Prix Alfred-Rouleau en avril 1989. Institué il y a deux ans par l'Assurance-vie Desjardins, le Prix de 2 500$ reconnaît la caisse populaire du Manitoba qui s'est distinguée le plus dans le domaine de l'action communautaire et sociale.

L'argent, qui a été distribué à des organismes communautaires, a été remis par René Massicotte, de l'Assurance-vie Desjardins à Régis Gosselin, l'actuel président de la Caisse populaire de Saint-Boniface

SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION



Message de
M. Maurice E. Therrien,

président du Conseil Canadien de la Coopération
à l'occasion de la **Semaine nationale de la coopération.**

Si l'on jette un bref regard en arrière, on constate que la coopération a fait des progrès importants au Canada depuis le début du siècle. Au cours des ans, elle s'est avérée une formule efficace de prise en main de l'économie.

La coopération, et c'est là que réside son plus grand succès, permet à des millions d'hommes et de femmes partout au pays de se regrouper autour d'un projet commun à partir de leurs propres besoins. La coopération constitue une manifestation tangible d'entraide et de solidarité de toutes les personnes qui y sont impliquées.

Le thème de la Semaine: «DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF» permet de mettre en évidence le fonctionnement démocratique, l'enracinement dans le milieu, l'engagement bénévole des dirigeants, la promotion de l'éducation et le sens de l'innovation qui caractérisent les coopératives.

La Semaine nationale de la coopération constitue également un moment privilégié pour s'interroger sur les moyens dont nous disposons pour rendre la coopération toujours plus présente dans nos communautés et aux moyens à mettre en oeuvre pour satisfaire les nouveaux besoins qui auront été identifiés.

Au nom du Conseil Canadien de la Coopération, je souhaite à toutes et tous une bonne et fructueuse Semaine nationale de la coopération.

Maurice E. Therrien

Un entretien avec Maurice Therrien

La nouveauté: les coopératives de santé

En tant que président national du Conseil canadien de la coopération, Maurice Therrien doit parler pour le mouvement coopératif francophone à l'échelle du pays.

Un rôle qui ne lui est pas étranger. Puisqu'en 1984, il a fait partie d'un groupe de travail canadien dont le rapport a mené, entre autres, à la création d'un secrétariat permanent des coopératives au niveau fédéral.

▮ Question: ***Les coopératives relèvent des divers gouvernements provinciaux. Pourquoi alors vouloir une présence au sein du gouvernement fédéral?***

Maurice Therrien: «Les différents ministères du gouvernement ne nous connaissent pas. Les lois que le gouvernement adopte ne fonctionnent pas toujours pour nous. Ce n'est pas qu'ils sont anti-coop. C'est juste qu'ils ne nous connaissent pas».

«Quand tu sors de l'école, de l'université, tu as appris comment fonctionne le système capitaliste, comment fonctionne le système gouvernemental. Mais en général, tu ne connais absolument rien du système coopératif. Va donc expliquer à quelqu'un que nos parts n'ont pas de plus-value!»

▮ Question: ***Le rapport du groupe du travail a-t-il changé cette situation?***

Maurice Therrien: «Le rapport du groupe de travail a dit: la coopération est un secteur important. Par contre, il ne reçoit pas les mêmes chances que les autres secteurs. Alors il faut que les programmes du gouvernement fédéral soient structurés pour que les coopératives puissent aussi en bénéficier».

«Il y a du progrès. Depuis deux ans, on a un ministre, Charles Mayer, responsable de la coopération. Il y a un Secrétariat aux coopératives au niveau fédéral. Et à Montréal, les 19 et 20 octobre, il y aura une conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la coopération.»

▮ Question: ***Parlons un peu de cette conférence fédérale-provinciale. Qu'est-ce qui est prévu à l'ordre du jour?***

Maurice Therrien: «L'une des nouvelles questions sera celle des coopératives de santé. Ces coopératives de santé sont basées sur la prévention. Tous les services de santé sont intégrés. Ce n'est pas juste quelqu'un qui te pousse des pilules».

«Avec les coopératives de santé, on se rend compte qu'avec les mêmes piastres, on va bien plus loin que tous les autres. C'est axé sur la prévention. Alors tu peux faire beaucoup plus pour le même montant d'argent. Par contre, ça prend un nombre assez important de personnes avant de pouvoir l'envisager».

Propos recueillis par Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

20 000 guichets automatiques

Octobre 1989. Serge Limoges (à droite), premier vice-président de Gestion de l'information et Réseaux du Mouvement Desjardins en conversation avec Normand Collet, président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba lors de l'inauguration officielle des guichets automatiques des caisses populaires du Manitoba, le 6 octobre.

Grâce à l'affiliation de la Fédération des caisses populaires du Manitoba au Mouvement Desjardins et à l'accès aux réseaux Interac et Plus, les sociétaires des 21 caisses populaires du Manitoba ont accès aux 20 000 guichets automatiques au Canada, aux États-Unis, au Royaume Uni, au Japon et en Australie.

«Nos racines communes»

Juin 1989: Après l'Ontario, c'était le tour de la Fédération des caisses populaires du Manitoba de lier son avenir au très puissant Mouvement Desjardins du Québec.

En devenant membre auxiliaire (sans droit de vote), la Fédération manitobaine obtient l'accès à toute l'expertise humaine et technique d'une organisation pesant 40 milliards de dollars.

Moment historique: le protocole d'entente entre la Fédération est paraphé le 27 juin 1989.

Un entretien avec Maurice Therrien

«C'est ça de moins qu'on peut nous enlever»

Pour Maurice Therrien, directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba et président du Conseil canadien de la coopération, la coopération a toujours un rôle important à jouer dans la santé économique et sociale du pays.

Voici, en résumé, quelques propos recueillis lors d'un entrevue d'une heure et demie à l'occasion de la semaine nationale de la coopération.

❚ Question: ***Comment définir aujourd'hui la coopération?***

Maurice Therrien: «La coopération? Que tu sois riche ou non, tu as la même voix au chapitre. C'est l'une de ces rares occasions où les gens de toutes les classes économiques se côtoient.»

«C'est intéressant comme approche. Le gars qui a 100 000$ ne se sent pas dévalorisé. Tout le monde peut dire: je ne me sens pas mal, et lui non plus. C'est ça, dans un sens, qui définit, qui résume le coopérateur».

❚ Question: ***Pourquoi des personnes aussi disparates se côtoient-elles?***

Maurice Therrien: «On n'est pas contre les entrepreneurs. Loin de là. La coopération, c'est une alternative importante. En le faisant collectivement, ça valorise plus la personne. Quand les décisions se prennent, elles sont prises en fonction de l'usager».

«De plus en plus, le pouvoir économique est entre les mains de moins en moins de personnes. De plus en plus, les finances sont mondiales. Cette concentration de pouvoirs est inquiétante. Dans un système démocratique, ça veut dire quoi exactement cette concentration?»

«Les coopératives, d'une petite façon, peuvent garder une partie de contrôle dans les mains de la population. Et là, la démocratie est plus vivante, plus active... C'est ça de moins qui ne pourra pas nous être enlevé».



Robert Hamonic. photo: Hubert Pantel

25 ans de service à Saint-Malo

Avril 1989. Robert Hamonic, président du comité de crédit de la Caisse populaire de Saint-Malo, a obtenu une plaque pour commémorer ses 25 années de services dans le mouvement des caisses, le 15 avril 1989.

Robert Hamonic a siégé à la Caisse populaire de Saint-Malo de 1945 à 1947, au comité de surveillance de 1954 à 1955. Depuis 1969, il siège au comité de crédit, dont il assume la présidence depuis 1982.



photo: Lucien Chaput

«Un chez-soi digne de leur succès»

Avril 1989: Les nouveaux quartiers généraux de la Fédération des caisses populaires du Manitoba ont été inaugurés officiellement le 15 avril 1989. Parmi les personnalités présentes: Gary Filmon, premier ministre du Manitoba (au centre), en compagnie du président de la Fédération, Normand Collet et Mgr Antoine Hacault, l'archevêque de Saint-Boniface, qui a béni l'édifice situé 605, rue Des Meurons.

Lors de l'ouverture officielle, le président Normand Collet soulignait: «Aujourd'hui, les caisses populaires ont enfin un chez-soi digne de leur succès, une maison qui couronne plus de 50 ans de travail d'une multitude de bénévoles et d'employés. Des femmes et des hommes ont osé croire à une vision de réussite économique chez les francophones en dépit de tous les prophètes de malheur».

Affiliation au Mouvement Desjardins: un moment historique

Juin 1989. Après la signature du protocole d'entente entre la Fédération des caisses populaires du Manitoba et le Mouvement Desjardins, les principaux responsables se sont réunis devant le nouvel édifice de la Fédération à Saint-Boniface, le 27 juin 1989.



photo: Lucien Chaput

Incroyables les changements en 50 ans!

Trois ouvriers de la première heure ont été témoins d'un moment historique pour les caisses populaires du Manitoba, le 6 octobre: l'inauguration des guichets automatiques.

On reconnaît (de gauche à droite): Jean-Baptiste Poitras, Joseph St-Hilaire, fils, et Roland Couture en compagnie du directeur actuel de la Caisse populaire de Saint-Boniface, la première caisse populaire manitobaine à avoir un guichet automatique.



André
BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Permettez-moi de prédire le prévisible

Adams: 5 ans avant la grosse gloire

Dans les deux dernières années, la division Adams a été envahie par de nombreux jeunes joueurs prometteurs. C'est une division remplie de potentiel. D'ici cinq ans, elle pourrait devenir la puissance du circuit.

1ère place:
Les Canadiens de Montréal.

Forces: Malgré les départs de Robinson, Gainey et Green, c'est une équipe bourrée d'expérience. Un grand nombre d'eux ont maintenant participé à deux finales de la coupe Stanley. Le tricolore est particulièrement fort au centre et dans les filets.

Faiblesses: Après Chelios, Ludwig et Svoboda, on trouvera un groupe sans expérience à la ligne bleue. Eric Desjardins est prêt. Sylvain Lefebvre promet en début de saison. Lumme, Daigneault et Dufresne doivent encore faire leurs preuves.

Nouveaux venus: Les défenseurs mentionnés ci-dessus, Tom Chorske, Stéphan Lebeau.

2ème place:
Les Bruins de Boston.

Forces: D'excellents jeunes joueurs à toutes les positions sauf une: gardien de buts. L'équipe est beaucoup plus mobile que dans le passé. Malgré la présence de Shoebottom et de Pederson, la défensive est parmi les plus mobiles du circuit.



Hartford va finir en 5e position. Une des bonnes raisons? Dave Babych, un Jets qu'on n'a jamais vraiment regretté, devient le pilier défensif en l'absence d'Ulf Samuelson. De quoi s'inquiéter pour la santé mentale des jeunes gardiens de but de Hartford.

Faiblesses: Rien n'est garanti entre les poteaux. Lemelin se fait vieux alors que Andy Moog n'a toujours pas prouvé qu'il peut être un gardien numéro un. Par ailleurs, c'est également une tradition à Boston de marquer peu de buts.

Nouveaux venus: Bobby Gould, Rob Cimetta, Gord Cruickshank, Jarmo Kekalainen et Peter Douris.

3ème place:
Les Sabres de Buffalo.

Forces: Dans trois ou quatre ans, les Sabres pourraient devenir une puissance dans le circuit Ziegler: explosifs, rapides, et divertissants. Turgeon, Housley, Sheppard, Hogue et maintenant Mogilny sont tous des joueurs spectaculaires.

Faiblesses: La défensive n'est pas étanche. Mike Ramsey est toujours le pilier défensif. Ses jours sont comptés et la relève n'est toujours pas arrivée.

Nouveaux venus: Alexander Mogilny, Dave Snuggerud.

4ème place:
Les Nordiques de Québec.

Forces: Stastny est toujours un des meilleurs avants de la ligue. De fait, l'attaque entière est assez solide, même en défensive. D'excellents jeunes sont sur le point de faire leur entrée. Dans 4 ou 5 ans, les Nordiques seront de nouveau une équipe solide. Michel Bergeron est derrière le banc, et ça c'est une autre bonne nouvelle.

Faiblesses: Les défenseurs sont peu mobiles, et les gardiens ne sont pas réguliers. De plus, dans la division Adams, où ça cogne dur, Michel Goulet et Jeff Brown ont tendance à disparaître.

Nouveaux venus: Joe Cirella, Claude Loiselle, Kevin Kaminski, Bryan Fogarty, Michel Petit et Stéphane Fiset.

5ème place:
Les Whalers de Hartford.

Forces: Il y a du potentiel devant le filet. Peter Sidorkiewicz et Kay Whitmore devraient ancrer la défensive des Whalers pour les années à venir. L'attitude est au beau fixe à Hartford. Les joueurs sont, dans l'ensemble, combatifs. Mais dans le cas des Whalers, ce n'est pas toujours positif. (voir faiblesses)

Faiblesses: C'est une très petite équipe, surtout chez les avants. Par conséquent, ils ont de nombreuses blessures d'année en année. Rien n'a changé avec une nouvelle administration en place. Cet été, ils ont cherché Pat Verbeek, un autre petit avant.

Nouveaux venus: Pat Verbeek, Todd Krygier, Adam Burt et Mikael Andersson.



ÉLECTIONS

IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC par les présentes que le 25 octobre 1989, les électeurs seront appelés à élire un maire, des conseillers municipaux et des commissaires d'écoles parmi les candidats suivants qui ont été dûment nommés dans le District de Saint-Boniface et Saint-Vital:

MAIRE

BUGERA, James (Jim) - 1412-60, allée Whellams
DEBRECEN, Fred P. - 574, rue Strathcona
DIAWOL, Walter - 1432, avenue Alexander
MILLER, James W. (Pinhead) - 612, rue Langside
NORRIE, Bill - 212, rue Waverley
SANTOS, Conrad - 596, avenue Townsend
SYMS, J. Frank - 912-130, chemin Béliveau
TERNETTE, Nick - 4-280, avenue River
VEUILLET, Jean S. - 601, rue Salter
WYNEN, John - 1422, avenue Roy

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Quartier de Taché

SAVOIE, Guy M. - 178, rue Kitson
SELINGER, Greg - 706, rue Langevin

Quartier de Glenlawn

CLARK, Frank - 75, chemin St-Michael
GOLDEN, Allan - 53, allée Kingston
MUSTO, Julio - 272, chemin St. George
SIGURDSON, Chris - 45, croissant Cabot
SILK, Theresa - 12, avenue Essex
TAYLOR, David A. - 102, avenue Humboldt
UNWIN, Gerri - 203, avenue Havelock

Quartier de Langevin

DACQUAY, Louise - 2, baie Iroquois
REESE, Evelyne - 10, chemin Nipigon

Quartier de Riel House

DEMARE, Doreen - 5, baie Sandee (élue)

Quartier de la Vallée de la Seine

BANKS, R.A. - 36, avenue Riverbend
DOOLEY, Ralph - 58, baie Sonning
KAUFMANN, Peter - 6, baie Granby
KUCAS, Drago Karl - 3399, chemin St. Mary
SHAPIRO, Jim - 130, chemin Greenview

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Division scolaire Saint-Boniface nº 4

5 commissaires à élire pour la division dans son ensemble

BARKER, Joan - 18, chemin Covent
BRAND, Betty - 74, promenade Edgemont
CHAPMAN, Anita - 61, boulevard Vincent Massey
COBURN, Hugh - 33, promenade Lakelawn
DUHAMEL, Carolyn - 107, promenade Edgemont
OWEN, Tom - 457, rue Jeanne d'Arc
PATTERSON, Joyce - 669, chemin Niakwa
PLACKTIS, Charles - 35, chemin Humber

Division scolaire Saint-Vital nº 6

7 commissaires à élire pour la division dans son ensemble

BRUCE, Bob - 44 avenue Handyside
BUCHANAN, Jim - 15, promenade Parkville
CAPE, Barbara - 273, avenue Wales
CORMACK, Lynne - 418, chemin Paddington
JORDON, Robert (Bob) - 215, baie Queensbury
KANGAS, Roger - 102-5, avenue Burland
MATTERN, Randy - 22, allée Ambroise
MULDER, Mary - 295, chemin Fraser
RICKEY, Bev - 19, chemin St. David
SEGUIRE, Marilyn - 82, avenue Handyside
THERRIEN, Debra - 85, chemin Egerton
WRIGHT, Joy - 103, chemin St. Vital

Division scolaire Norwood nº 8

5 commissaires à élire pour la division dans son ensemble

CHARTRAND, Ronald - 158, croissant Enfield
CINQ-MARS, Bryan E. - 80, avenue Bristol
CLITEUR, Tony - 104, avenue Monck
HART, Jean - 154, rue Genthon
JOHNSTON, Louise - 275, promenade Lyndale
KRUSHEL, Audrey - 14, rue Rosewood
LESLIE, Brenda - 131, avenue Lawndale
MARTIN, Pat - 431, rue Dubuc
ROBBINS, Sid - 597, rue Gareau
SCHADE, Monica - 80, avenue Taché

JOUR DU SCRUTIN

Le scrutin pour l'élection d'un maire, des conseillers municipaux et des commissaires d'écoles aura lieu le mercredi 25 octobre 1989 de 8h à 20h.

SCRUTIN PAR ANTICIPATION

Pour la commodité des personnes qui ont le droit de voter et qui

a) ont lieu de croire qu'elles seront absentes ou autrement empêchées de voter à leur section de vote le jour du scrutin; ou

b) souffrent d'une infirmité physique:

Il y aura un scrutin par anticipation les vendredi 20 octobre, samedi 21 octobre et lundi 23 octobre 1989, de 17h à 21h, aux endroits sousmentionnés:

Assiniboine Park-Fort Garry
École secondaire Shaftesbury
2240, av. Grant, Winnipeg

Institut collégial Vincent Massey
975, av. Dowker, Winnipeg

City Centre-Fort Rouge
Bureaux municipaux
300, av. Assiniboine, Winnipeg

École Principal Sparling (gymnase)
1150, rue Sherburn, Winnipeg

East Kildonan-Transcona -
Bureaux municipaux
755, ch. Henderson, Winnipeg

Transcona Kinsmen Senior Centre
118, av. Regent ouest, Winnipeg

Lord Selkirk-West Kildonan
Bureaux municipaux
1760, rue Main, Winnipeg

Saint-Boniface et Saint-Vital
Bureaux municipaux
604, ch. St. Mary, Winnipeg

219, boul. Provencher,
Winnipeg

St. James-Assiniboia
Bureaux municpaux
2000, av. Portage, Winnipeg

Nota: Les électeurs qui sont habiles à voter au scrutin par anticipation doivent voter au bureau de vote par anticipation du district qu'ils habitent.

La Loi sur l'élection des autorités locales prévoit que le scrutin par anticipation soit tenu pendant les trois jours indiqués ci-dessus seulement, dans des locaux où les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant ou qui sont autrement handicapées puissent avoir accès facilement.

DEMANDE DE VOTER PAR CORRESPONDANCE

Tout électeur qui, en raison d'une incapacité physique, ne peut se rendre au bureau de vote le jour du scrutin ou les jours de scrutin par anticipation, peut s'adresser par écrit au directeur du scrutin, Bureau du greffier, Édifice du Conseil, Hôtel de Ville, 510, rue Main, Winnipeg R3B 1B9, pour demander de voter par correspondance

Nota: Les demandes de voter par correspondance doivent parvenir au Bureau du greffier le 18 octobre 1989 à 16h au plus tard

Fait à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 11e jour d'octobre 1989

Robert B. Hayes
Directeur du scrutin

Dieu protège la reine

Nécrologie



LOUIS WILFRID BIBEAU

Le jeudi 5 octobre 1989 s'est paisiblement éteint à son domicile et entouré de sa famille Louis Wilfrid Bibeau.

Né le 31 janvier 1907 à Saint-Boniface, de Ovida Bibeau et de Évelina Paquin, Louis épousait en 1936 Blanche Plante.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil huit enfants: Marguerite et son époux Paul Maguet, Cécile, Raymond, Louis, Gérard et son épouse Sandra Brocklehurst, Gilles et son épouse Shirley Kozak, Gisèle et son époux Peter Lodewyks et Monique; neuf petits-enfants: Roger, Sean, Shannon, Robert, Marc, Catherine-Ann, Joanne, Stephen et David; une soeur: Marianne Tremblay de Fort Myers (Floride); deux frères: Georges et Aimé de Phoenix (Arizona).

Il travailla de nombreuses années au CNR avant de prendre sa retraite en 1971.

Les prières ont eu lieu le samedi 7 octobre 1989, à 10h à l'église de St-Norbert suivies de la Messe de la Résurrection. L'inhumation a eu lieu au cimetière Green Acres.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire P. Coutu Cie, 156, rue Marion, Saint-Boniface, 233-7453.



Le mardi 12 septembre, lors de la réunion régulière du Conseil de la Municipalité rurale de Taché, Marcel Roch (à droite) préfet, remettait une plaque-souvenir à **Ernest Desautels** en reconnaissance de ses 22 ans de service comme employé de la municipalité.

M. Ernest Desautels s'est retiré le 31 août dernier.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

AVIS AUX CRÉANCIERS

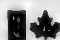
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **RENÉ MERCIER**, du village de Sainte-Anne, dans la province du Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg dans la province du Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **1er décembre** 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour d'octobre 1989.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



CRTC

DECISIONS

Décision 89-755. **Westcom Radio Group Ltd.**, Winnipeg (Man.) APPROUVÉ - Renouvellement de la licence du réseau radiophonique MF de langue anglaise visant à retransmettre les émissions de CKIS-FM Winnipeg du 1er octobre 1989 au 30 septembre 1990. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä



Construction de Défense Canada | **Defence Construction Canada**

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour Rénovations au rez-de-chaussé bâtiment 84, côté nord, bfc Winnipeg (Manitoba).

La date limite proscrite de réception des soumissions est le **mercredi 1er novembre 1989**.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence: WG 971 10.

Canadä



La Société franco-manitobaine

est à la recherche

d'un(e) secrétaire-réceptionniste

Fonctions:

- Réception et accueil
- Réception du courrier et envoi
- Standard téléphonique
- Travail système informatique ou dactylographie pour agent de développement
- Classement
- Travail général de bureau

Qualifications:

- Entregent
- Connaissance de la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites
- Connaissance du logiciel WordPerfect (serait un atout)
- Diplôme commercial ou expérience en réception et secrétariat

Salaire: à négocier.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 13 octobre 1989**, à:

La Société franco-manitobaine
a/s de l'Adjointe à l'administration
C.P. 145
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier nº M4205-N71-3-1
Rôle nº 89551
Date: le 11 octobre 1989

NORTHLAND AIR MANITOBA LIMITED/ DEMANDE POUR MODIFIER LA LICENCE Nº 880352

Aux termes de la licence nº 880352, Northland Air Manitoba Limited est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Winnipeg, Thompson, Island Lake, des points sur le God's Lake (à savoir God's Lake, God's Lake Narrows, God's River), Red Sucker Lake, Oxford House, Gillam/Bird, Jenpeg et Churchill (Manitoba); et Sandy Lake (Ontario) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D et E.

Le licencié est limité aux aéronefs des groupes D et E pour la desserte d''Oxford House (Manitoba).

Par la décision nº 448-A-1988 du 24 novembre 1988, la demanderesse était autorisée à utiliser également des aéronefs à voilure fixe du groupe F aux termes de ladite licence.

Par la décision nº 385-A-1989 du 2 août 1989, la demanderesse était autorisée de desservir également Flin Flon, The Pas et Lynn Lake (Manitoba) aux termes de ladite licence.

Northland Air Manitoba Limited demande maintenant à l'Office national des transports l'autorisation de modifier la licence nº 880352 en ajoutant le point Red Lake (Ontario).

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard **le 15 novembre 1989**, et une copie doit en être signifiée simultanément à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit**. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y perturbera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9, par télex (nº 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (nº 819-953-5562).

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec R. Primeau au (819) 997-1792.

George N. Rodgers
pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada

Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche d'un

professeur bilingue

pour enseigner la quatrième année à l'école Viscount-Alexander. Le poste débutera **le 8 janvier 1990.**

L'école Viscount-Alexander offre le programme d'immersion française aux élèves de Fort Garry au niveau de la 3e à la 6e.

Le professeur doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion. Le professeur enseignera tous les sujets à l'exception de la musique et de l'éducation physique.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Député directeur général adjoint
La Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

Directeur, Bureau de la coordination des services français

Secrétaire provincial

Sous la Direction générale du sous-ministre, vous serez responsable de l'élaboration des programmes et services pour la minorité francophone de la Saskatchewan et du service de traduction pour le gouvernement provincial.

En tant que Directeur bilingue, vous assurerez la liaison avec la communauté francophone en ce qui concerne les besoins et priorités. En plus vous serez responsable du service de traduction et de la coordination des services français.

Vous aurez une excellente connaissance de la communauté francophone ainsi qu'une connaissance générale étendue des programmes provinciaux conçus pour les francophones. Seront également essentielles, des habiletés de communication et des compétences dans le domaine des relations humaines.

Ce poste demande que vous possédiez un diplôme universitaire adéquat. Être membre du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada ou d'une association provinciale reconnue serait un atout.

Salaire: 47 964$ - 62 352$
Numéro de concours: P8-9-BB16
Lieu du travail: Régina
Secrétaire provincial
Expiration du délai: 20 octobre 1989

S.V.P. Acheminer votre curriculum vitae à la Commission de la fonction publique de la Saskatchewan, 2103 - 11 avenue, Régina (Saskatchewan) S4P 3V7 (306) 787-7575.

EMPLOIS



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DECISIONS

Décision 89-778. **Moffat Communications Limited,** Winnipeg (Man.) APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CITI-FM Winnipeg du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. REFUSÉ - Diminution de la musique de la catégorie 6 (traditionnelle et pour auditoire spécialisé) de 5 heures et 50 minutes à 2 heures par semaine. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du l4e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

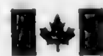
Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Agriculture Canada Canadian Grain Commission — Agriculture Canada Commission canadienne des grains

À L'ATTENTION DES DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA.

La licence de négociant en grains délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains à la compagnie sousmentionnée a expiré le 30 septembre 1989.

No de licence	Genre	Titulaire
GD0001287	Négociant en grains	Tyndall Grain Corp.

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46(2) de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs de documents autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, au 30 novembre 1989 au plus tard.

Prière de faire parvenir tout avis au:

Gestionnaire, Octroi de licences aux silos et aux négociants en grains
Commission canadienne des grains
Division de l'économie et de la statistique
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licences en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-2789.

Canada

PROGRAMME DE FORMATION

Technicien de marine (Génie)

Un programme commun de l'Institut maritime du Québec et des Forces armées canadiennes.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME...
Ce programme offre à l'étudiant du secondaire une éducation subventionnée débouchant sur un emploi dans la marine canadienne avec un avancement très rapide.

LES EXIGENCES DU PROGRAMME...
Vous devez remplir les conditions d'admission de l'Institut maritime du Québec. Les cours de niveau secondaire suivants sont requis : français 522, mathématiques 528 et physique 424. Vous devez aussi satisfaire à la norme d'entrée des Forces canadiennes.

Vous devrez effectuer trois ans de service obligatoire dans les Forces canadiennes après avoir obtenu votre diplôme.

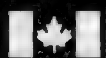
Choisissez une carrière, vivez une aventure

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages Jaunes^MC sous la rubrique «Recrutement».





RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE Canada



Agriculture Canada PFRA – ARAP

APPEL D'OFFRES

ENTREPÔT DE PESTICIDES

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le mardi 24 octobre 1989 pour la Station de recherches d'Agriculture Canada à Winnipeg, relativement au contrat nº 1 - Construction d'entrepôt de pesticides. Le travail consiste à construire un bâtiment en blocs de béton avec pieux en béton et toit composé à la Station des recherches à Winnipeg ainsi qu'à la construction d'un bâtiment métallique sur dalle en béton à la station Glenlea.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. **Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg;**
2. **La Station de recherches à Winnipeg, 195, rue Dafoe, Winnipeg (Manitoba);**
3. **Le bureau régional du génie de l'ARAP (Manitoba), Pièce 401, 1, avenue Wesley, Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6.**

La documentation relative aux offres est disponible auprès de:

**l'ingénieur préposé aux contrats, Immeuble Motherwell,
5e étage, 1901, avenue Victoria,
RÉGINA (Saskatchewan) S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265,**

sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50 $) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées

R.P. Thomlinson
Gestionnaire, Division régionale du Manitoba
ARAP

Canada

Les Heures Claires Inc.

recherche

une animatrice de niveau II ou III

à temps complet. Le poste est ouvert immédiatement.

Prière de téléphonner à **Michèle Bouchart au 233-4442**

Correspondancier/ correspondancière

Fonctions: Administrer la correspondance du premier ministre, en accuser réception et en coordonner la préparation, tenir à jour le système de rappel, répondre au téléphone et diriger les appels vers les services concernés.

Qualités requises: Très bien connaître les politiques et les programmes des divers organismes gouvernementaux, posséder des qualités dans les domaines de la communication, des relations interpersonnelles et de la supervision, travailler de façon organisée et faire preuve d'initiative et d'indépendance. Savoir respecter la confidentialité. La connaissance de différents progiciels et la connaissance du français seront des atouts. L'on tiendra compte du Programme d'action positive.

Salaire: 28 993$ - 34 629$ par année

Concours nº: 2858

Date de clôture: le 30 octobre 1989

Écrivez à:
La Commission de la fonction publique
155, rue Carlton, pièce 904
R3C 3H8

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

La Boîte à Nouvelles

Vendeur(euse) demandé(e)

Le(la) candidat(e) choisi(e) aura terminé ses études secondaires, sera bilingue et possédera une voiture.

Il(elle) devra également faire preuve de dynamisme, être ambitieux(euse), autonome et motivé(e). Une expérience dans la vente serait indéniablement un atout.

Ce poste devrait intéresser la personne désireuse de gagner entre 20 000$ et 25 000$ par année.

Lieu de travail: Iroquois Falls et Cochrane

Les candidatures doivent être adressées par écrit à

Madeleine Houde
Directrice
La Boîte à Nouvelles
665, avenue Synagogue
C.P. 1268
Iroquois Falls (Ontario)
P0K 1G0

Directeur de marketing

Poste à temps plein

Personne hautement motivée réunissant l'expérience et l'enthousiasme qui lui permettront de diriger les activités de marketing et d'événements spéciaux pour Folklorama.

La personne retenue devra posséder les qualités suivantes:

- des habiletés de communication efficaces;
- de l'expérience dans le domaine de l'élaboration de programmes de commanditaires;
- de l'expérience dans tous les domaines de la publicité, y compris le développement créatif, la production et le placement;
- de l'expérience dans la direction et l'organisation d'événements spéciaux;
- de l'expérience à travailler avec des bénévoles dans un milieu d'organisme sans but lucratif.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en toute confiance à l'adresse suivante :

Folk Arts Council of Winnipeg Inc.
375, avenue York
Winnipeg (MB)
R3C 3J3

À l'attention de : J. Don Blair, Directeur général

Rémunération selon expérience

Date limite : le 20 octobre 1989

Le Folk Arts Council of Winnipeg Inc. offre des chances égales d'emploi à tous.



FAÇONNEZ VOTRE AVENIR

Les personnes

Les personnes qui travaillent pour Emploi et Immigration Canada à Winnipeg, au Manitoba, sont chargées d'administrer les politiques et les programmes relatifs à l'emploi, à l'assurance-chômage et à l'immigration. Ces programmes assurent le bon déroulement des activités ayant trait au marché du travail, fournissent un soutien économique aux sans-emploi et permettent un contrôle efficace des demandes de ceux et celles qui désirent entrer ou demeurer au pays.

Afin d'assurer à tous, sur une base égale, les mêmes chances, nous encourageons la participation équitable des femmes, des autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

Votre choix

Technicien(ne) de réseau
(30 136 $ - 33 734 $)

Fournir un soutien technique en matière de transmission de données; vérifier et assurer la maintenance de l'équipement; participer à la mise en place de systèmes au sein du réseau et planifier l'application du calendrier des modifications du réseau

Votre apport

Un diplôme postsecondaire en télécommunications ou en techniques de l'électronique; une expérience dans la définition et la solution des problèmes reliés au matériel en ce qui a trait aux systèmes en direct et aux réseaux de transmission de données; des antécédents en analyse de la capacité de traitement, en optimisation de réseaux et en techniques de conception appliquées à un important réseau de transmission de données sur place ou en laboratoire

La connaissance de l'anglais est essentielle

Acheminez votre demande d'emploi avant le 20 octobre 1989, en indiquant le numéro de référence S-89-51-0063-0105-510, à **l'agent de ressourcement, 391, avenue York, bureau 400, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8.**

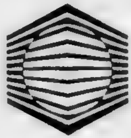
Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada



Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada



La Caisse populaire de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

réceptionniste

Fonctions:
- réception;
- dactylographie;
- toute tâche relative au bon fonctionnement de la réception.

Qualifications:
- bonne connaissance des deux langues officielles (orale et écrite);
- pouvoir dactylographier à une vitesse de 40 m/m;
- faire preuve d'initiative.

Traitement
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions:
- le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel», à:

Madame Hélène Bulger
Agent de marketing et des communications
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 11 décembre 1989 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555, Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 3 novembre 1989 au plus tard.

Irène A. Hamilton
Secrétaire

EMPLOIS

Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche d'un

professeur bilingue

à temps plein (anglais et français) pour enseigner les arts domestiques à l'Institut collégial Vincent-Massey. Le poste débutera **le 8 janvier 1990.**

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Député directeur général adjoint
La Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **JOSEPHINE POIRIER**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, retraitée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg dans la province du Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **1er décembre** 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour d'octobre 1989.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Bénévoles

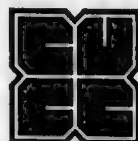
Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de personnes:

- qui désireraient faire la recherche des adresses et des numéros de téléphone des anciens et des amis du CUSB;
- qui aideraient à préparer des envois;
- qui seraient prêtes à travailler 2 demi-journées par semaine.

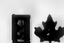
Lieu de travail: le Collège universitaire de Saint-Boniface

Entrée en fonction: le 16 octobre 1989

Pour de plus amples renseignements appelez **le bureau de David Dandeneau, coordonnateur du projet de levée de fonds au 233-0210.**



Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204) 233-0210



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DECISIONS

Décision 89-740. **Westcom Radio Group Ltd.**, Winnipeg (Man.) APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de CJOB Winnipeg du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

FAÇONNEZ VOTRE AVENIR



Les personnes

La division des biens immobiliers de Travaux publics Canada, à Winnipeg, fournit aux clients les compétences d'une équipe de professionnel(le)s pouvant traiter toutes les transactions immobilières, notamment la promotion de biens immobiliers.

Afin d'assurer à tous, sur une base égale, les mêmes chances, nous encourageons la participation équitable des femmes, des autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

Votre choix

Agent(e) de crédit-bail

Mandat de deux ans

(38 175 $ - 42 482 $)

Mener des études sur le marché immobilier afin de faire des recommandations concernant les locaux loués et de négocier les baux.

Votre apport

Un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Une formation théorique en évaluation ou en gestion immobilière.

Une expérience en crédit-bail et en négociation de contrats immobiliers ou en gestion immobilière.

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

Acheminez votre demande d'emploi avant le 20 octobre 1989, en indiquant le numéro de référence S-89-51-0077-0510, à **Rudy Jacob, Commission de la fonction publique du Canada, bureau 400, 391, avenue York, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8.**

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP P-PU-040.

This information is available in English.

Canada



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Poste à combler

Développement et Paix

Animateur pour le Nord de l'Ontario

Développement et Paix, un organisme catholique du Canada, est à la recherche d'une personne qui aiderait les conseils diocésains et les groupes locaux de l'organisme dans les diocèses de Sault-Sainte-Marie, Thunder Bay, Timmins, Hearst et Moosonee.

Développement et Paix, agence officielle de l'Église catholique pour le développement international, possède un mandat à deux volets : un appui aux projets de développement socio-économique dans le Tiers Monde, et un programme de sensibilisation du public canadien aux problèmes du Tiers Monde.

Les responsabilités de la personne retenue comprendront l'organisation de réunions et de présentations pour Développement et Paix, la coordination des activités des bénévoles, et l'animation aux niveaux diocésain et paroissial. Les exigences du poste incluent une connaissance ou de l'expérience des problèmes du Tiers Monde, une connaissance de l'enseignement social de l'Église catholique, de l'expérience dans le domaine de l'enseignement aux adultes et du travail en groupe, en plus du bilinguisme.

La personne retenue fera partie d'une équipe nationale. Son salaire sera de 31 000$ par année. Le poste sera centré sur Sudbury mais exigera de nombreux déplacements. On exige l'accès à un véhicule.

Les demandes écrites doivent être soumises **en anglais** au plus tard le **lundi 30 octobre 1989.** Elles devront inclure un curriculum vitae complet, une lettre décrivant les intérêts de la personne et/ou ses qualifications pour le poste, en plus du nom et de l'adresse de trois personnes comme référence.

On prie les candidats et les candidates de bien vouloir faire parvenir leur soumission à l'adresse suivante :



Northern Ontario Animator
a/s M. Michael Flynn, directeur
Développement et Paix
3028, avenue Danforth
Toronto (Ontario)
M4C 1N2



Avis d'audience publique

Le requérant : **La Société d'assurance publique du Manitoba**

La requête : **La Société d'assurance publique du Manitoba** (la Société) a présenté une demande à la Régie en vue d'obtenir l'autorisation des tarifs de base et des primes de la Société pour 1990 relatifs à l'assurance obligatoire des conducteurs et des véhicules (tarifs pour services) conformément à la *Loi sur l'examen public des activités des Corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* ainsi qu'à la *Loi sur la Régie des services publics*.

Afin d'obtenir les détails complets au sujet de l'échelle des tarifs de base proposés pour 1990, le parties intéressées devront étudier la demande de la Société et les documents d'appui. Cette information ou les détails au sujet de la demande pourront être obtenus à l'endroit suivant :

La Société d'assurance publique du Manitoba
À l'attention de Madame Marilyn McLaren
9e étage, 330, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A4
Téléphone : 985-7209 (à frais virés, au besoin)

La demande pourra également être examinée aux bureaux de la Régie à l'adresse suivante :

La Régie des services publics
2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2
Téléphone : 945-2638

POINTS SAILLANTS DE LA DEMANDE :

Augmentation des tarifs

- Une augmentation générale de 3 % (minimum de 1$) des tarifs d'assurance de base pour les véhicules.
- Une augmentation supplémentaire de 3 % à 7 % sera calculé pour les groupes sélectionnés de véhicules qui ont une mauvaise expérience de pertes.
- En plus de l'augmentation générale de 3 %, des augmentations de 1 % à 7 % seront imposées aux camions de plus de 16 330 kg et aux autobus immatriculés comme véhicules de transport public des groupes tarifaires 6 à 0.

Les véhicules utilisés pour se rendre à Winnipeg

- Un nouveau territoire (Territoire n° 5) sera créé pour les conducteurs habitant le Territoire n° 2 (rural) mais qui utilisent leur véhicule pour se rendre au Territoire n° 1 (Winnipeg) pour le travail ou pour les études. Les tarifs pour ce nouveau territoire seront fixés à 3 % de plus que les tarifs correspondants pour le Territoire n° 2.

Les codes d'usage aux fins d'assurance

- Aucun nouveau code d'usage ne sera introduit pour 1990.
- Le code d'usage Voiture d'étudiant sera retenu. Les tarifs seront rajustés selon les proportions de pertes.
- Le code d'usage Voiture de service sera établi pour les Territoires nos 2, 3 et 4.

Autres

- On ne propose aucun changement pour le programme de réductions accordées aux bons conducteurs, pour les groupes tarifaires de véhicules ou pour les primes d'assurance applicables aux permis de conduire.
- On propose certains changements pour les modalités de perception des paiements et la façon de laquelle on administre les rabais pour les parcs automobiles ou les surprimes.

L'AUDIENCE : Le Régie des services public tiendra une audience publique au sujet de la demande de la Société à l'endroit suivant :

Viscount Room
Viscount Gort Flag Inn
1670, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

à partir de 9 h le 13 novembre 1989. L'audience sera prolongée au besoin.

Les personnes désirant présenter un mémoire ou communiquer leurs commentaires à la Régie sans participer à tous les débats devront informer le secrétaire de la Régie de leur intention de comparaître devant l'audience publique le ou avant le 6 novembre 1989.

Les personnes désirant participer à tous les débats sont des intervenant(e)s et doivent informer le secrétaire de la Régie et l'avocat de la Société, par écrit, de leur intention d'intervenir le ou avant le 20 octobre 1989.

L'avocat particulier de la Société
M. A. Lorne Campbell, c.r.
Aikins, MacAuley & Thorvaldson
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3G 4G1
Téléphone : 957-0050

DÉPENS D'INTERVENTION : L'Ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 prévoit, entre autres, la procédure d'intervention et la possibilité d'accorder des dépens aux intervenants ainsi que les lignes directrices concernant une telle demande

Fait le 2 octobre 1989.

G.O. Barron
Secrétaire
La Régie des services publics

Accessible aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2





Le **Comité d'étude de la politique artistique**, nommé par le gouvernement du Manitoba dans le but d'étudier la politique gouvernementale et de faire des recommandations en ce qui concerne les arts, tiendra une série d'audiences publiques sur ces questions. On recevra les mémoires de toutes les personnes et de tous les groupes intéressés.

AUDIENCES PUBLIQUES

WINNIPEG	-	Le mardi 24 octobre
	-	Le mercredi 25 octobre
	-	Le lundi 30 octobre
	-	Le lundi 13 novembre
	-	Le mardi 14 novembre
	-	Le mercredi 15 novembre
	-	Le lundi 27 novembre
DAUPHIN	-	Le mercredi 1er novembre
BRANDON	-	Le jeudi 2 novembre
BEAUSÉJOUR	-	Le lundi 6 novembre
ARBORG	-	Le mardi 7 novembre
CARMAN	-	Le lundi 20 novembre
THOMPSON	-	Le mercredi 22 novembre
CROSS LAKE	-	Le mercredi 22 novembre
LE PAS	-	Le jeudi 23 novembre
LEAF RAPIDS	-	Le jeudi 23 novembre

Les audiences à Winnipeg et à Brandon commenceront à 13 h 30 et à 19 h. Les audiences en région commenceront à 19 h. On annoncera les heures des audiences dans le nord.

Pour de plus amples renseignements ou afin de déterminer l'heure où vous pourrez présenter votre mémoire, veuillez contacter le bureau du comité d'étude au 945-4619. Les personnes à l'extérieur de Winnipeg pourront appeler sans frais au 1-800-282-8069. L'adresse postale est le 379, av. Broadway, pièce 201, Winnipeg (MB) R3C 0T9.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Audience relative à une demande présentée par TransCanada PipeLines Limited visant les installations pour 1991 et 1992 et à diverses demandes connexes relatives à des exportations

L'Office national de l'énergie tiendra une audience publique dans le cadre de laquelle seront examinées une demande datée du 29 juin 1989, présentée par TransCanada PipeLines Limited ("TransCanada"), visant l'agrandissement de son réseau pipelinier en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec, ainsi que diverses demandes connexes présentées par un certain nombre d'expéditeurs en vue d'obtenir des licences autorisant l'exportation de gaz naturel aux États-Unis. La date limite des demandes dûment remplies relatives à des exportations est le 1er décembre 1989.

Cette audience a pour but de recevoir la preuve et les points de vue des parties sur les demandes relatives aux installations et aux exportations. Elle commencera à Ottawa, en Ontario, au plus tôt en février 1990, à une date et à un endroit que l'Office annoncera ultérieurement.

Toute personne qui désire intervenir doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office à l'adresse indiquée à la fin du présent avis et en signifier copie à TransCanada à l'adresse suivante:

M. R. B. Cohen
Conseiller juridique principal
TransCanada PipeLines Limited
Commerce Court West, 54e étage
C.P. 54
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

La date limite de dépôt des interventions écrites à l'égard des demandes est le 20 octobre 1989. La Secrétaire publiera par la suite une liste préliminaire des intervenants.

On s'attend à ce que TransCanada modifie sa demande, probablement en décembre 1989. Une fois qu'il aura reçu la demande modifiée, l'Office fera publier un second avis d'audience publique dans lequel seront indiqués la date et le lieu où sera tenue l'audience, ainsi que les détails relatifs au dépôt des lettres de commentaires. L'Office prévoira alors une autre période de dépôt d'interventions avant d'établir la liste définitive des intervenants.

On peut obtenir des renseignements sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-5-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences (en anglais et en français) en faisant une demande par écrit auprès de la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation, au (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire,
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Saviez-vous que...

Meurtres à la baisse

• Les meurtres sont à la baisse au pays: 575 homicides ont été déclarés en 1988, soit le plus bas taux par rapport au nombre d'habitants depuis 1971.

• La moitié des victimes d'homicides ont été tuées dans leur résidence. Un plus grand nombre de femmes (64%) que d'hommes (42%) ont été tués à la maison.

• Plus d'un tiers des homicides sont commis par des membres de la famille immédiate. Les personnes entre 18 et 29 ans représentent 29% des victimes.

• Pour la première fois en 25 ans, aucun policier n'a été tué dans l'exercice de ses fonctions en 1988. Il y en avait eu 3 en 1987.

Meurtres en région

• Le Manitoba, pour la 3e année consécutive, enregistre le taux d'homicide provincial le plus élevé. Viennent ensuite l'Alberta et la Colombie-Britannique. La Saskatchewan a enregistré en 88 son taux le plus bas depuis 1966.

• Sur le plan des homicides, les villes les plus violentes sont Edmonton et Régina. Les moins violentes sont Saskatoon et London.

Comprendre l'environnement au Centre Fort Whyte

Des bonnes planètes, c'est dur à trouver

Le site est un peu perdu dans le coin sud-ouest de la banlieue winnipégoise. «Si t'arrives à Saint-Claude, t'es allé trop loin», m'avait prévenu, en riant, Chantal Le Dorze, coordinatrice des bénévoles francophones et interprète au Centre Fort Whyte.

La mise en garde n'avait pas été nécessaire. En roulant vers l'ouest sur le boulevard McGillivray, on sait qu'on approche. Il y a un petit magasin général, solitaire dans la prairie, qui porte le nom Fort Whyte.

Et dans le ciel de cette fin d'après-midi d'automne, il y a un spectacle à la fois mélancolique et déroutant: des outardes, annonciatrices de l'hiver, interrompent leur envolée vers le sud en fourchant vers le nord-ouest. Que diable font ces pauvres bêtes en rebroussant chemin!

«Ce qu'il y a de bien avec le Centre Fort Whyte», souligne Chantal Le Dorze, «c'est que c'est dans Winnipeg. Et il y a vraiment l'occasion de voir des oies sauvages.»

Situé au 1961, chemin McCreary, le Centre Fort Whyte comprend un centre d'interprétation de la nature entouré de 4 lacs, un marécage et une centaine d'acres de prairie mixte. Dans le centre d'interprétation, il y a un musée naturel, des aquariums avec des poissons d'eau douce, une boutique, deux grandes pièces pour accueillir les élèves durant les tournées scolaires.

Le but premier du Centre Fort Whyte: sensibiliser les personnes, plus particulièrement les jeunes des milieux urbains, à l'environnement. «Le grand thème de l'année», explique la Bonifacienne, «c'est: des bonnes planètes, c'est dur à trouver. On veut montrer aux étudiants l'aspect global de l'environnement, comment les actions locales ont un impact».



photo: Lucien Chaput

Chantal Le Dorze, interprète et coordinatrice des bénévoles francophones au Centre Fort Whyte. La nature sauvage en pleine ville...

«Les jeunes ne prennent pas toujours soin de la terre»

Son intérêt et son souci pour l'environnement, Chantal Le Dorze les a toujours eus. «Très jeune, je ne supportais pas que les gens garrochent des bouts de papier par terre. Je terrorisais mes amis! Ils ne garrochaient rien par terre».

«Les jeunes, tout comme les adultes, ne prennent toujours pas soin de la terre. Pourtant c'est tellement délicat. Tout est lié. Ça m'a toujours choqué que le monde soit aveugle aux questions de l'environnement, qu'on ne considère pas toutes les implications à long terme».

Dans ce sens, l'emploi qu'elle occupe depuis le début de l'automne est une occasion rêvée. «Je veux faire quelque chose pour l'environnement. Quelle meilleure façon de le faire qu'à travers l'éducation des enfants».

Lucien CHAPUT

Pas de bénévoles, pas de Centre Fort Whyte

Chantal Le Dorze, embauchée par le Centre Fort Whyte au début de l'automne grâce à une contribution financière du Secrétariat d'État et du Bureau de l'éducation française (BEF), a besoin de vous.

Il n'y a aucun doute. Le Centre Fort Whyte, ouvert au public depuis 1973, ne peut pas fonctionner sans les contributions de ses bénévoles. Les programmes d'interprétation offerts en français, ne pourraient pas, eux non plus, avoir lieu sans bénévoles.

Ça prend 8 bénévoles francophones pour pouvoir garantir les tournées scolaires en français deux jours par semaine. Avec plus de bénévoles, les programmes en français pourraient même prendre plus d'ampleur.

«Le bénévole idéal», souligne la coordinatrice des bénévoles francophones, «c'est une personne qui aime la nature, qui aime les enfants, qui aime travailler dehors et qui a du temps libre».

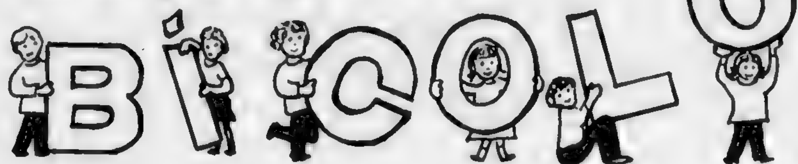
«La personne n'a pas besoin de connaissances précises dans le domaine de l'environnement», ajoute l'ancienne bénévole au Centre Fort Whyte. «Vraiment, tout ce que ça prend, c'est l'intérêt parce qu'on fournit la formation».

Les personnes intéressées seraient principalement chargées, avec l'aide du personnel du Centre, de donner une tournée scolaire par semaine à un groupe de 15 étudiants. Soit de 2 à 3 heures de travail par semaine, le matin ou l'après-midi.

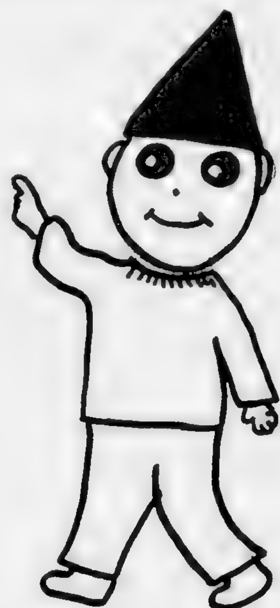
Une dernière exigence: puisque le Centre Fort Whyte n'est pas accessible par bus, le bénévole doit pouvoir assurer son propre transport. Les intéressé(e)s n'ont qu'à prendre contact avec Chantal Le Dorze, coordinatrice des bénévoles francophones du Centre Fort Whyte, au 895-7001.

L.C.

La page de

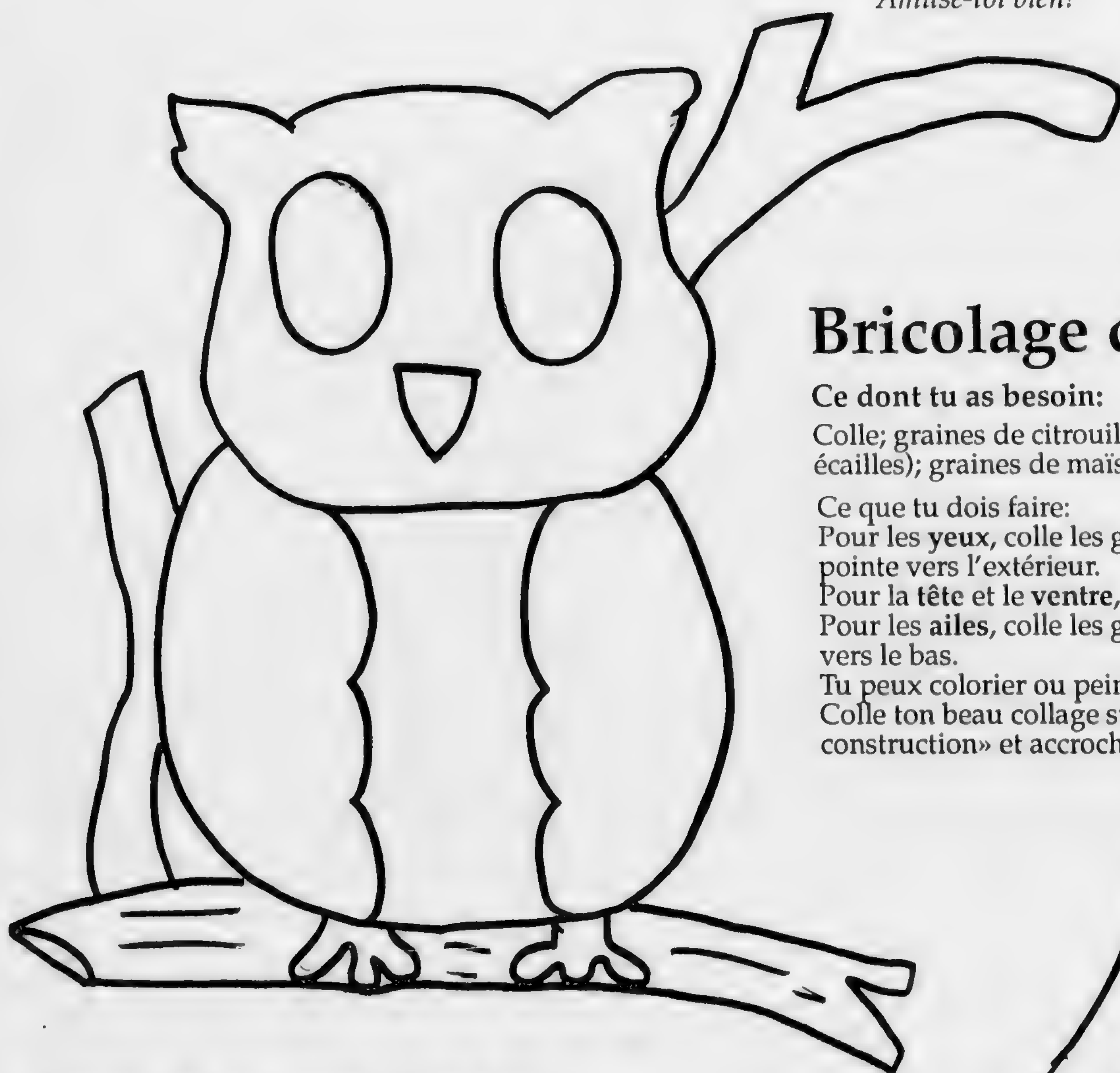






Bonjour toi!
Cette semaine, je t'invite à créer avec les graines de céréales que tu retrouves chez toi.
Amuse-toi bien!

Bicolo

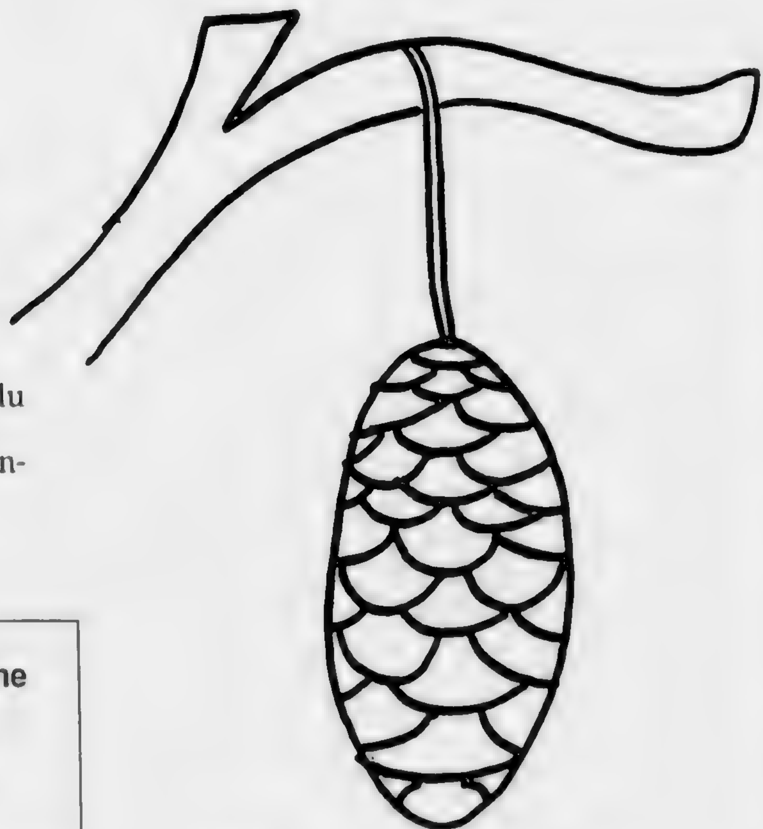


Bricolage d'automne

Ce dont tu as besoin:

Colle; graines de citrouille (ou autre); graines de tournesol (avec écailles); graines de maïs soufflé (ou autre); du carton mince.

Ce que tu dois faire:
Pour les **yeux**, colle les graines de tournesol à l'intérieur, plaçant la pointe vers l'extérieur.
Pour la **tête** et le **ventre**, colle les graines de maïs en rangs.
Pour les **ailes**, colle les graines de citrouille en rangées, la pointe vers le bas.
Tu peux colorier ou peindre le bec et l'arbre à ton goût.
Colle ton beau collage sur un carton mince, genre «papier construction» et accroche-le bien en vue.



Invite les oiseaux chez toi!

C'est facile et amusant de nourrir les oiseaux en hiver.
Choisis un cône de pin et remplis-le de beurre d'arachide.
Ensuite roule-le dans des graines de tournesol. Fixe une ficelle au haut du cône.
Accroche le mangeoir assez haut pour que les chats ne viennent pas déranger les oiseaux.
Amuse-toi à observer les oiseaux quand ils découvrent la nourriture.



Membre gagnant de la semaine
8510
Nathalie Turenne 7 ans
414, place Cabana
Saint-Boniface (MB)
R2H 0K4

Connais-tu le tournesol?

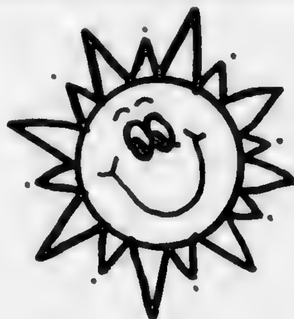
Tu vois parfois, dans la campagne un grand champ rempli de grosses fleurs jaunes au coeur brun? C'est sans doute un champ de tournesol. Cette céréale est cultivée en grande quantité dans les régions du sud-ouest du Manitoba. Ses graines se vendent comme nourriture et l'on en fait aussi de l'huile végétale. L'hiver, tu peux en offrir aux oiseaux qui demeurent chez nous... ils en raffolent!





Un mot est caché

Ton déjeuner sera plus complet s'il comprend un bon bol de céréales.
Regarde bien la liste et encercle les noms de céréales qui se trouvent dans la grille.
(Tu aimes arroser tes céréales avec le mot caché).



Avoine	Orge	Son
Blé	Riz	Lin
Maïs	Seigle	





Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom:______________________

Adresse:______________________

Code postal: ________ Âge: _____

télé-horaire– automne-hiver 89-90 du lundi 16 au dimanche 22 octobre



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

07h50 FÉLIX ET CIBOULETTE
08h20 PREMIÈRE ÉDITION
08h25 LE POINT (REPRISE)
09h00 LES ANGES DU MATIN
10h00 LA CUISINE DES ANGES
10h15 INIMINIMAGIMO
10h30 PASSE-PARTOUT
11h00 LE P'TIT CHAMPLAIN
12h00 - L'ÉDITION MAGAZINE
12h30 - LES DÉMONS DU MIDI
16h00 KIM ET CLIP
17h00 UNE PAIRE D'AS
18h00 CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 16 oct.

7h20 Belle et Sébastien
8h05 Une fenêtre dans ma tête
11h30 Bouffée de santé
13h30 Les Rendez-vous de Dominique
14h30 Dallas
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Bêtes pas bêtes
18h30 Génies en herbe
19h00 CtYvon
19h30 Le temps d'une paix
20h00 Un signe de feu
22h20 Ciné-Ouest:

Les pionniers Ils étaient cent... ils étaient mille... La fertilité des plaines de l'Ouest est née de leur labeur et de leur acharnement. Le dur travail de défrichage, les longs hivers et l'angoisse des années de disette ont été leur pain quotidien. Quand les pionniers se racontent, on écoute avec étonnement et respect leurs longs récits entrecoupés de rires cassés par le temps, et de silences songeurs.

23h20 Cinéma

Sarah (International Velvet). Après la mort accidentelle de ses parents, Sarah, une adolescente américaine, est recueillie par sa tante en Angleterre. Les premiers contacts sont difficiles, mais leur passion commune pour les chevaux facilitera graduellement leur rapports.

mar. 17 oct.

7h20 Alice au pays des merveilles
8h05 Tam Tam
11h30 CtYvon
13h30 Rendez-vous de Dominique
14h30 Dallas
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Miniquiz
18h30 Rock, Pop et Relax
19h00 CtYvon
19h30 Super sans plomb
20h00 L'Héritage
22h20 Dallas
23h20 Cinéma

Tous en scène Comédie musicale réalisée par Vincente Minelli. Avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Jack Buchanan et Oscar Levant. Un danseur étoile, vedette du music-hall, se sent délaissé par ses fans. Il accepte le premier rôle d'un grandiose spectacle dans l'espoir de redorer son blason.

merc. 18 oct.

7h20 Les Schtroumpfs
8h05 You-You
11h30 CtYvon
13h30 D'une série à l'autre L'Histoire des inventions (1ère de 6).
14h30 Le temps de vivre
16h30 Chevalier Lumière
18h30 Carrières

Roger Foidart et Laurette Burch, des Services correctionnels, et George Bonnefoy, agronome.

19h00 CtYvon

19h30 Comment ça va Ronger ses ongles. - Les sept péchés capitaux (1er de 7): la gourmandise. - Attention... à la tension. - Une fraise irradiée? - Diabète, jeunesse et discipline. - La larme à l'oeill - Les mille et une nuits: entre 6 et 7 ans, un enfant sur dix fait pipi dans ses draps.

20h00 Le Grand Remous
20h30 Jeux de société

22h20 L'or et le papier (Début). Série dramatique réalisée par Jean Beaudin (Canada) et Nino Monti (France). Scénario et dialogues: Guy Fournier, Jean Chatenet, Wayne Grigsby, Claire Chamarat et Suzanne Aubry. Coprod. Les Productions du Verseau et Fr 3. Raymond Lafiamme (Raymond Bouchard), qui a conquis à force d'innovation et de persévérance une place enviable dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers, se voit offrir l'occasion d'implanter son entreprise en France

23h20 Cinéma

Le choix des armes Drame policier réalisé par André Corneau. Avec Yves Montand, Catherine Deneuve et Gérard Depardieu. Deux évadés de prison, dont l'un est grièvement blessé, trouvent refuge chez un ex-gangster qui mène maintenant une vie bourgeoise consacrée à l'élevage des chevaux.

jeudi 19 oct.

7h20 Tao Tao
8h05 La boîte à lettres
11h30 CtYvon
13h30 D'une série à l'autre L'histoire des inventions (2e de 6).
14h30 Télé-feuilleton Les Brigades du tigre
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Charamoule
19h00 CtYvon
19h30 La cour en direct
20h00 Séries plus

Jack l'éventreur (Jack the Ripper) Drame policier réalisé par David Wickes. Avec Michael Caine, Armand Assante, Ray McNally et Lewis Collins (1ère de 2). En 1888, à Londres, l'inspecteur Abberline est chargé par Scotland Yard de mener l'enquête sur des meurtres sadiques de prostituées. Tout en explorant diverses pistes, il fait appel à des spécialistes pour l'aider à comprendre la psychologie du meurtrier.

23h20 Cinéma

Hommage à Louis Malle Le souffle au coeur Drame psychologique réalisé par Louis Malle. Avec Léa Massari, Benoit Ferreux, Daniel Gélin et Fabien Ferreux. Laurent a quinze ans. Fils d'un gynécologue marié à une italienne anticonformiste, il grandit entre l'indifférence de son père et l'indulgence de sa mère. Atteint d'un souffle au coeur, il doit faire un séjour dans une ville d'eau avec sa mère. L'intimité s'accroît entre eux et, un soir de quatorze juillet, ils succombent ensemble à l'ivresse des sens

vend. 20 oct.

7h20 Les aventures de Sherlock Holmes
8h05 You-Hou
11h30 CtYvon
13h30 Cinéma

Un bébé pour maman Anna, une femme de quarante-six ans, active, heureuse en ménage et mère de trois grands enfants, tombe enceinte. Elle bouleverse son entourage en décidant de garder l'enfant.

15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Au jeu
18h30 Découverte magazine scientifique.
19h00 Série plus:

Jack l'éventreur (dern. de 2). L'enquête piétine alors que de nouveaux meurtres augmentent la terreur de la population et accentuent les pressions. L'inspecteur soupçonne diverses personnes, jusqu'à ce que par déductions, son enquête le mène à piéger le véritable coupable.

22h20 Laser 33-45 Émission de variétés animée par René Simard.

23h20 Cinéma

Le retour dangereux En 1958, deux amis se rendent en Californie pour participer à une course d'autos modifiées. Une jeune serveuse, à qui ils sont venus en aide, se joint à eux dans leur randonnée.

sam. 21 oct.

07h30 Caliméro
08h00 Tchaou et Grodo
08h30 Toufs-Toufs et Polluards
[illegible] Les Schtroumpfs
9h30 La bande à Picsou
10h00 Il était une fois... la vie
10h30 Les Barton
11h00 La semaine parlementaire
11h30 Ermitage
12h00 Ciné-famille

Pierre et Pompée.

14h00 L'univers des sports
15h00 Autosport Molson
15h30 Génies en herbe
16h00 La bande des six
17h00 Le Téléjournal
17h10 Norma Jean dite Marilyn Monroe
18h00 Samedi P.M.
19h00 La soirée du Hockey Molson en direct du Forum de Montréal, les Devils du New Jersey affrontent les Canadiens.
21h30 Le Téléjournal
21h50 Les Nouvelles du sport
22h07 La politique fédérale
22h17 Télé-selection

Festival Hitchcock-Mais qui a tué Harry? Comédie policière réalisée par Alfred Hitchcock. Avec Shirley MacLaine, John Forsythe et Edmund Gwenn. Le cadavre d'un homme est tour à tour découvert dans un boisé par un garçon, un braconnier, une femme et un vagabond. Chacun d'eux aura intérêt, selon le cas, à inhumer ou exhumer le corps.

dim. 22 oct.

7h30 Livre ouvert
7h45 Colargol
8h00 Winnie l'ourson
8h30 Anne...La maison
9h00 Sous le signe des mousquetaires
9h30 La véritable histoire de Malvira
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Aujourd'hui dimanche
12h00 La semaine verte
13h00 La course Amérique-Afrique

14h00 Rencontres Inv Christian Duverger, anthropologue, mexicologue. Les aztèques et les sacrifices humains

14h30 Les matinées du dimanche

Sans témoins Drame psychologique. Un homme a quitté sa femme pour refaire sa vie avec la fille d'un académicien afin de faciliter son avancement social. Neuf ans après, il rend visite à son ex-femme, ce qui occasionne une âpre discussion entre les anciens époux.

Bébé Béluga L'aquarium de Vancouver reçoit une femelle béluga gravide. Nous assisterons à la fin de sa gestation jusqu'à la naissance de son [illegible].

16h30 Propos et confidences Inv. Gérard Pelletier (3e de 4).

17h00 Second regard

18h00 CE SOIR DIMANCHE et Téléjournal Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée.

18h30 Faut voir ça
19h00 Star d'un soir

20h00 Les beaux dimanches Gala «Excellence 89» de la Presse Dévoilement du choix de la «Personnalité de l'Année» de La Presse. Hommage à Jeanne Sauvé. Parmi les invités: Ginette Reno, Diane Dufresne, Sylvie Tremblay, Gino et Louis Quilicot.

22h00 Le Téléjournal
22h20 Scully rencontre
23h00 Les nouvelles du sport
23h17 Ciné-club

Un dimanche à la campagne Comédie dramatique réalisée par Bertrand Tavernier d'après l'oeuvre de Pierre Bost. Avec Louis Ducreux, Sabine Azéma et Michel Aumont. Un vieux peintre vit seul à la campagne non loin de Paris. Comme tous les dimanches, il attend la visite de son fils accompagné de sa femme et de ses enfants. L'arrivée impromptue de la fille de l'artiste vient bouleverser l'ordre prévu

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

La sexualité dans le mariage: un appel et un défi

Dans une lettre pastorale signée le printemps dernier, mais disponible dans les paroisses depuis seulement cet automne, les Évêques catholiques du Manitoba invitent les croyants à une réflexion sur la procréation responsable.

Dans le cadre du vingtième anniversaire de la parution de l'encyclique «Humanae Vitae» du Pape Paul VI, encyclique qui avait provoqué à l'époque des remous considérables dans l'Église et dans le monde, les évêques analysent l'expérience vécue depuis pour en dégager des lignes de force pour l'avenir.

Ils identifient les ombres qui ont marqué cette période, ombres qui ont «mêlé, effrayé et inquiété» bien des gens.



Claude BLANCHETTE
prêtre

Parmi celles-ci, notons l'érosion de la pudeur, le laxisme, le traitement choquant de la génitalité et de la femme dans les moyens de communication, la croissance rapide dans l'utilisation des contraceptifs, la prolifération des relations sexuelles préconjugales, l'augmentation des unions libres et des divorces, la violence sous toutes ses formes.

La force nécessaire à la fidélité

À l'encontre de cette foulée qui semble vouloir entraîner un nombre considérable de gens qui, sans esprit critique, se laissent prendre par ce qui est proposé à la légère, nos pasteurs suggèrent un retour à l'esprit et aux idées forces de «Humanae Vitae».

En effet, l'encyclique de Paul VI met en lumière la beauté et la profondeur de l'amour humain tel que voulu par Dieu avec les exigences qui lui sont inhérentes.

L'amour humain exige, de par sa nature même, une attitude de responsabilité et de dépassement dans la générosité.

L'expression de cet amour entre deux personnes, telle que vécue dans le couple par l'acte conjugal, doit toujours être à la fois don d'amour et de vie.

Non pas qu'il faille que tout couple ait autant d'enfants qu'il lui est physiquement possible de procréer, mais que, dans l'esprit de la parentalité responsable, tout couple doit accepter l'exigence que l'acte conjugal est un don amoureux ouvert à la vie.

C'est pourquoi l'Église enseigne que seules les méthodes naturelles de planification familiale se situent dans le prolongement du vouloir du Créateur. Ces méthodes reconnaissent implicitement que le privilège de créer une vie nouvelle est un don de Dieu qui suscite chez les partenaires une attitude de respect et de révérence.

Certes, il n'est pas facile pour les époux de vivre cette exigence inscrite par Dieu au coeur de leur amour. Mais, souligne la lettre pastorale, la grâce du sacrement agit et est efficace.

Par elle se développe à travers les lenteurs et les faiblesses inévitables une intimité appelée à durer toute la vie et la force nécessaire au dépassement et à la fidélité.

À vouloir prendre le chemin de la facilité et de la sécurité - contraceptifs, vasectomie, ligature des trompes - le couple se prive d'une expérience en profondeur de l'amour, expérience qui est celle voulue par le Dieu de Jésus Christ.

Tout couple croyant voudra se laisser inspirer et interroger par cette lettre de nos évêques. Ceux et celles qui se préparent au mariage y trouveront un appel et un défi.

1929 - 1989

Félicitations

Valentine et Alex Arnould

à l'occasion de leur

60e anniversaire de mariage

le 11 octobre.

De leurs 6 enfants, 19 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.



LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.

467-
ENTREPÔT DE TAPIS: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$ v2 Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.

078-
À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

311-
À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

312-
COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-
À LOUER: Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher. 450$ plus services. Libre immédiatement. Composez le 955-1508 ou le 233-2171.

771-
À LOUER au Foyer Vincent, 200, rue Horace, garçonnières (bachelor apts.) pour personnes retirées et âgées de 55 ans ou plus, au prix de 186$ services inclus. On sert le repas du midi à prix minime. Composez le 233-1925 entre midi et 16h sur semaine pour plus d'information.

772-
RECHERCHE GARDIENNE: temps partiel qui pourrait garder chez moi, à St-Vital ou tout près du boul. Hastings, pour trois enfants, commençant début octobre. Composez le 253-4344.

775-
À LOUER: appartements disponibles pour personnes âgées à Ile-des-Chênes. Chauffage, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. Composez le 1-878-2870.

777-
ENCYCLOPÉDIES GROLIER françaises, luxueusement reliées, ce style précis et magnifiquement illustrées, qui intéresseront et captiveront les adultes aussi bienque les enfants. Composez le 254-4468.

785-
À VENDRE: Saint-Boniface, vente privée, grande maison, quatre chambres à coucher, 2 salles de bain, ou possibilité de bi-level. Composez le 237-6197 après 16h. Visite libre dimanche de 13h à 16h, 533, rue Des Meurons.

787-
À LOUER: À St-Boniface, 319, rue de la Cathédrale, 3 chambres à coucher. 510$/mois. Appelez après 18h.

790-
LÂCHEZ LE FOU!!! Déguisez-vous pour l'Halloween chez CostumAnnette (Ste-Anne). Au-delà de 300 costumes à louer - enfants et adultes - grand nombre d'accessoires - prix raisonnables - Composez le 1-422-8154.

791-
À LOUER: Appartement à l'étage. 192, rue Marion. 237-9279.

792-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher près de l'hôpital Saint-Boniface en face du parc La Vérendrye. Entré privée, laveuse et sécheuse disponibles. 381$ par mois plus services. Libre le 1er novembre 1989. Composez le 237-9347.

793-
À LOUER: 483, rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, 1er novembre, câble, air climatisé, électricité, chauffage, stationnement, tous compris pour 485$. Composez le 222-7810.

797-
À LOUER: garçonnière meublée près du Collège. Libre immédiatement au 525, rue DesMeurons. Composez le 231-0224 après 14h.

798-
À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. Libre le 1er novembre. 421, rue Jeanne d'Arc. 450$ 235-0062.

799-
À LOUER: 177, rue Masson, appartement d'une chambre à coucher et den. 345$ par mois, chauffage et eau inclus. Réfrigérateur, poêle et buanderie. Appelez Georges au 237-7286. Mainland Commerce Real Estate.

800-
À LOUER: Elmwood, maison de 2 chambres à coucher, libre le 1er novembre 525$ plus services. 955-1508, 233-2171 ou 222-2973.

801-
À LOUER: Maison au 454, rue Jeanne d'Arc. 2 chambres à coucher, garage. 233-6977.

802-
À LOUER: appartement meublé de 3 chambres à coucher, entrée privée Services inclus. Stationnement disponible. Libre le 15 octobre.

001-
À LOUER: appartement, rue Aulneau Une chambre à coucher, très propre, autobus à deux pas, stationnement dans un garage. 385$, tout compris Disponible le 1er novembre. 233-7652.

002-
VENTE PRIVÉE: Southdale, 3 ch. à coucher, 1 1/2 salles de bain, cuisine rénovée avec armoires en chêne et lave-vaisselle, salle de séjour, garage, attenant avec porte automatique. Lot irrégulier avec arbres matures. 78' de largeur en arrière. 96' de profondeur. Moins de 90 000$. 256-9691.

003-
JEUNE DAME, habitant à Saint-Vital, cherche à garder des enfants à partir de 3 ans. Tél.: 257-5780.

004-
À VENDRE: une sécheuse (portative) Inglis pour appartement, 120V, bon état, 200$. Composez le 233-6362

005-
À VENDRE: «Walk-in cooler» marque Coldstream. 7' de largeur x 9' de longueur x 7' de hauteur. Composez le 233-7761 jusqu'à 12h ou 253-5596 après 18h. Demandez Lionel.

006-
À LOUER: Foyer Chez-Nous, 2 app. pour couples et 1 garçonnière. Pour renseignements composez le 233-7761 jusqu'à midi. Demander Lionel.

007-
À VENDRE: Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 1/2 acres offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement.

À VENDRE: Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 ch. à coucher. Régrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible.

À VENDRE: 160 acres de terrain, au nord du chemin nº 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appelez Nap chez Sherlock Homes 237-8878.

008-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher à St-Boniface. Entrée privée; services compris. 325$. Libre le 1er novembre. 233-0294.

009-
SERVICE DE GÉRANCE pour appartement et condominium. Tenue de livres - comptabilité - assurer l'entretien général. Composez le 237-4255 bureau; 233-3753 domicile.

010-
À LOUER: appartement, une chambre à coucher, rue Aulneau, près de l'hôpital, 380$. Composez le 253-54[illegible].

011-
À LOUER: à Saint-Boniface, 543, rue DesMeurons, près de l'école Marion Appartement de 2 chambres à coucher inclut réfrigérateur, poêle, air climatisé, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes disponibles. Libre le 1er nov. 495$. Composez le 235-1392

012
FACILES ET EFFICACES: les petites annonces dans La Liberté.

QUIZ

Quel est le génie de cette voiture?





QUESTIONS

1. Quelle est la particularité de cette automobile?

2. A quoi ressemble le voyageur canadien moyen?

3. Combien d'adultes canadiens lisent les quotidiens?

4. Y a-t-il eu plus de 50 000 ou moins de 50 000 divorces au pays en 1987?

RÉPONSES

1. Ce qu'il y a de révolutionnaire avec cette voiture, c'est la place du moteur: pour la première fois, il était situé à l'arrière. Il s'agit de la Scarab (le scarabée), inventée par l'Américain William Stout et présentée au public le 1er février 1935, rapporte le mensuel «Modern Mechanix and Inventions» dans son édition de mars 1935.

Les amateurs de design ne manqueront pas de voir dans ce prototype de rêve un superbe exemple de streamlining, ces lignes créées pour donner un aspect futuriste à l'engin.

Le streamlining était la réponse des designers au marasme économique du début des années 30. Le but: épurer les formes en créant des objets qui traduisaient un des mythes de l'époque: la vitesse, donc la modernité.

2. Le voyageur canadien moyen est un hybride particulièrement intéressant, nous assure Statistique Canada. Voici son portrait-robot: «Un homme marié, âgé de 40 ans, avec une éducation secondaire, roulant seul dans une voiture vers une destination à 500 milles de son domicile durant une fin de semaine d'été pour aller rendre visite à des amis ou de la parenté». Voilà, bon voyage!

3. Il ne reste plus que 54% des adultes canadiens prêts à lire un quotidien. Ils étaient encore 73% en 1967. Et la tendance indique une poursuite du fléchissement de la lecture du quotidien. En 1985, 62% des ménages recevaient un quotidien, contre 73% en 1975.

4. En 1987, le nombre de divorces au Canada a atteint un record: 86 985. Un bond de 11.3% par rapport à l'année précédente. Selon Statistique Canada, les plus hauts taux de divorce en 1987 ont été enregistrés en Alberta (1 588) et en Colombie-Britannique (1 572); les plus faibles taux ont été enregistrés à Terre-Neuve (757).

Compilé par
Bernard BOCQUEL

RECETTES

Pâtes au four à la mexicaine



Un dîner «impromptu» en quelques minutes.

L'aliment minute naturel - l'oeuf, vient à la rescousse quand il faut dîner «à la va-vite». Les oeufs sont l'aliment pratique par excellence et sont très adaptables. Ils constituent une excellente source de protéines: deux oeufs peuvent remplacer une portion de viande, poisson ou volaille de 2 ou 3 onces (60 - 90 g).

Pâtes au four à la mexicaine

4 tasses (1 L) de nouilles aux oeufs larges (200 g)
2 c. à soupe (25 mL) de beurre
6 champignons moyens
1 oignon moyen
1/2 poivron rouge
1/2 poivron vert
1 tomate moyenne
1 gousse d'ail
4 oeufs
1/2 tasse (125 mL) de crème sure
1/2 tasse (125 mL) de lait
1 c. à thé (5 mL) d'assaisonnement au chili
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
5 à 6 gouttes de sauce au piment
1 tasse (250 mL) de cheddar râpé
1 tasse (250 mL) de croustilles de maïs broyées
Sauce taco, piquante ou chili, au choix.

Dans une grande casserole d'eau salée portée à ébullition rapide, faire cuire les nouilles de 8 à 9 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient tendres sous la dent. Égoutter, incorporer une cuillérée à soupe (15 mL) de beurre.

Pendant que les nouilles cuisent, émincer les champignons et hacher grossièrement l'oignon. Épépiner et hacher finement les poivrons. Hacher finement la tomate et l'ail.

Faire chauffer le reste du beurre dans la poêle. Y ajouter les champignons, l'oignon, la tomate, les poivrons et l'ail. Les faire sauter pendant 4 minutes environ ou jusqu'à ce que l'oignon soit translucide. Les incorporer aux nouilles.

Dans un bol, battre ensemble les oeufs, la crème sure, le lait, l'assaisonnement au chili, le sel et la sauce au piment. Incorporer le mélange aux nouilles. Incorporer le fromage et une moitié des croustilles de maïs broyées.

Transférer le mélange dans un plat à four de 9 x 12 pouces (23 x 33 cm). Saupoudrer la surface du reste de croustilles broyées. Faire cuire au four à 350F (180C) pendant 35 à 40 minutes environ ou jusqu'à consistance ferme. Diviser en 6 rectangles. Servir avec une sauce si désiré. **Donne 8 portions.**

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue ▪ Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574
Fax: 1-204-422-8378
tél.: 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

SOUTHERN SIGNS
Boîte 5, r.r. 2
Sainte-Anne (MB)
1-422-5515
❑ Enseignes commerciales lumineuses en plastique
❑ Auvents lumineux
❑ Location d'enseignes mobiles
❑ Lettres Channelume ou en plastique
❑ Enseignes magnétiques
❑ Lettrage fait à la main
Plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie des enseignes
H. Gauthier

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand

Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

ASSOCIÉS: Lucien Guenette, c.a.; Gilles Chaput, c.a.; Arthur Chaput, c.a.; André Blondeau, c.a.

ADJOINTS: Raymond Desrochers, c.a.; Maurice Morissette, c.a.; Paul Prenovault, c.a; James Doer, c.a.; Russell Paradoski, c.a.; Richard Senez, c.a.

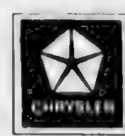


Comptables agréés
Conseillers en administration
262 Marion
Winnipeg Manitoba R2H 0T7
Telephone (204) 233-8593
Telefax (204) 237-0134

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC · Tél. [illegible]
Adressez-vous à Maurice ou Emile



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Un an (Manitoba) 25$ ❑ hors province 30$ ❑
Deux ans (Manitoba) 45$ ❑ hors province 60$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Le Journal des jeunes

Editorial

Un sacré choc!

Le mercredi 4 octobre, un événement très important s'est passé dans la toute jeune vie du Journal des jeunes.

Ce jour-là, nous avons reçu une grande enveloppe envoyée par l'École Saint-Norbert Immersion. Et dans l'enveloppe, il y avait 19 lettres de lecteurs, tous étudiants dans cette école, qui répondaient à notre dossier sur les animaux menacés de disparition.

Recevoir une lettre, ça fait toujours plaisir, qu'on soit une personne ou un journal. Mais 19 lettres d'un coup, pour un journal qui n'a que 4 semaines d'existence, c'est un sacré choc! Un choc qui fait drôlement plaisir...

Nous savons maintenant qu'il y a des jeunes qui nous lisent et qui aiment ça. Nous savons aussi qu'ils sont pleins d'idées, qu'ils ont un tas de choses à dire et des opinions à exprimer.

Alors vos opinions, envoyez-les nous! Nous avons une page entière et une rubrique spéciale pour les publier (voir page 3: A votre avis). Le Journal des jeunes est fait pour ça.

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3G9. Téléphone: (204) 237-4823.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE.

Production graphique: La Liberté.



Des larmes de joie pour deux jeunes Allemandes de l'Est passées à l'Ouest. Photo: Presse canadienne

Ça craque à l'Est

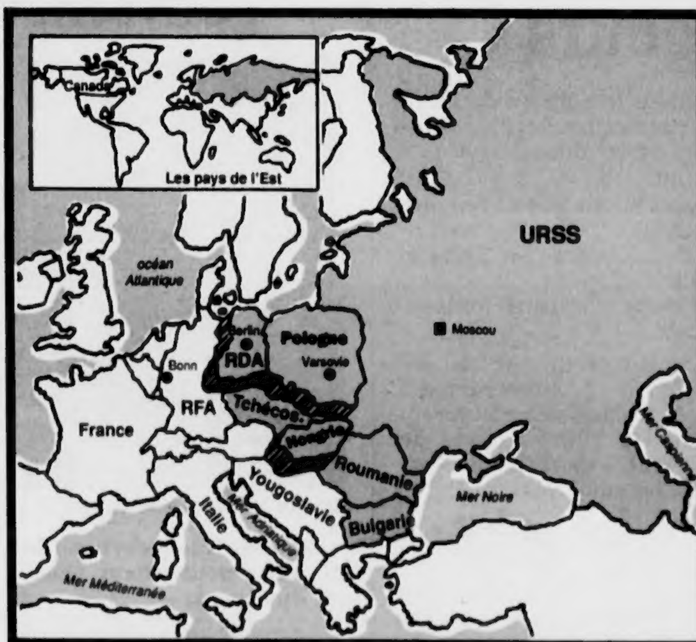
Il y a beaucoup de changements en ce moment dans les pays de l'Est. Le point commun entre tous ces pays (une dizaine) est qu'ils sont communistes (il n'y a qu'un seul parti politique et presque toutes les entreprises et les commerces appartiennent à l'État).

Ils sont aussi très dépendants de l'Union soviétique (l'URSS) parce qu'ils ont signé des accords économiques (Comecon, 1949) et surtout militaires (pacte de Varsovie, 1955) avec ce pays.

En Allemagne de l'Est:

Depuis le mois de septembre, plus de 47 000 Allemands de l'Est (le vrai nom du pays est: République démocratique allemande ou RDA) ont fui leur pays pour aller se réfugier en Allemagne de l'Ouest (le nom officiel de de pays est: République fédérale d'Allemagne ou RFA).

L'Allemagne de l'Est, qui a presque 17 millions d'habitants, a été fondée en 1949 quand on a décidé de couper l'Allemagne en deux après la guerre.



Carte: Gilbert Painchaud

Les pays de l'Est: Union soviétique (URSS), République démocratique allemande (RDA), Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie.

En Hongrie:

Le Parti communiste hongrois, qui dirige la Hongrie depuis plus de 40 ans, a décidé qu'il n'était plus communiste. Ça veut dire qu'il accepte l'existence d'autres partis politiques en Hongrie.

En Pologne:

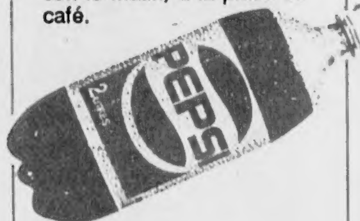
Ce pays de 37 millions d'habitants est le premier des pays de l'Est qui a un gouvernement non communiste (depuis le mois d'août). Le premier ministre polonais est un membre de l'organisation Solidarité, un syndicat de travailleurs non communiste.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Du Pepsi au petit-déjeuner

La compagnie américaine Pepsi-Cola s'apprête à lancer une nouvelle variante de sa boisson pétillante: Pepsi A.M. Les responsables de Pepsi-Cola veulent convaincre les gens de boire cette nouvelle boisson le matin, à la place du café.



GRANDE-BRETAGNE

Une machine à coudre qui s'avale

Des scientifiques britanniques ont inventé une machine à coudre miniature qui sert à faire des opérations à l'intérieur du corps d'un malade sans qu'on ait besoin d'ouvrir son corps.

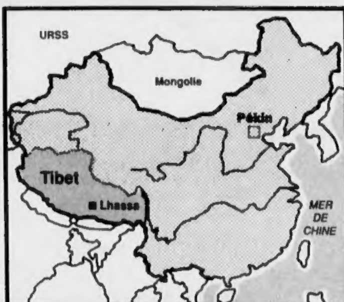
Le malade avale la machine à coudre, qui est grosse comme un petit doigt, et le chirurgien manipule la machine de l'extérieur grâce à un système de contrôle à distance.

Le Dalaï-Lama reçoit le prix Nobel de la Paix

Le prix Nobel de la Paix 1989 a été accordé au Dalaï-Lama, le chef du Tibet, une région située à l'Ouest de la Chine.

Le Tibet, où vivent presque 2 millions de personnes, fait partie de la Chine depuis 1950. Avant, c'était un pays indépendant. Le Dalaï-Lama est à la fois le chef politique des Tibétains et leur chef religieux *(leur religion est le bouddhisme, une des plus grandes religions du monde).*

Le Dalaï-Lama s'est enfui du Tibet en 1959 parce qu'il s'était révolté contre la Chine. Depuis, il vit en Inde.



Le Tibet fait partie de la Chine.

On lui a donné le prix Nobel de la Paix parce qu'il n'a jamais utilisé la violence dans son combat pour libérer le Tibet.

Jim Bakker risque 120 ans de prison

La justice américaine a décidé que le «télévangéliste» américain Jim Bakker était coupable d'avoir volé plus de 4 millions de dollars aux gens qui regardaient ses émissions de télévision.

Jim Bakker est un prédicateur, c'est-à-dire qu'il essaie de convaincre les gens d'être plus religieux. Pendant ses émission de télévision, ils demandaient aux gens de lui envoyer de l'argent pour aider le groupe d'évangélistes PTL (Praise The Lord).

En réalité, il gardait une grosse partie de cet argent pour lui-même et pour sa femme Tammy Faye Bakker. Comme punition, il risque d'être condamné à 120 ans de prison et à une amende de 5 millions de dollars.

Comment tromper les tigres ?

Pour se protéger contre les tigres mangeurs d'hommes en Inde, les travailleurs des bois ont trouvé un moyen simple



On a remarqué que les tigres attaquent seulement les hommes quand ils ont le dos tourné. Alors les gens qui travaillent dans les bois ont trouvé un truc: ils se mettent derrière la tête un masque en plastique qui représente un visage avec une moustache. Comme ça, les tigres croient que les hommes leur font face et ils n'osent pas attaquer.

5 milliards pour sauver Venise

Le gouvernement italien va dépenser 5 milliards de dollars pour empêcher les inondations à Venise, en construisant plusieurs petits barrages autour de la ville.



Venise est en fait un groupe de 200 petites îles situées au bord de la Mer Adriatique, au nord de l'Italie. C'est pour ça qu'il y a de l'eau à l'intérieur de la ville.

Il y a de plus en plus souvent des inondations à Venise, parce que la ville a tendance à s'enfoncer (elle a baissé de 23 centimètres depuis le début du siècle) alors que le niveau de la Mer Adriatique, au contraire, monte (à cause des glaciers qui fondent au pôle nord et au pôle sud).

Moins de trains de voyageurs

Le gouvernement canadien a décidé de réduire de plus de 50% en 5 ans le nombre de trains qui transportent des passagers au Canada.

Les trains de voyageurs appartiennent à la compagnie Via Rail qui est la propriété du gouvernement fédéral. Comme il n'y a pas assez de voyageurs dans les trains, Via Rail perd de l'argent et c'est pour ça que le gouvernement a décidé de réduire ses activités.

Le plan du gouvernement commencera le 15 janvier et durera 5 ans. Il prévoit de réduire le nombre de trains de voyageurs à 191 (contre 405 actuellement) et de supprimer 18 routes de trains sur 38. Au Manitoba, les routes de trains qui vont de Winnipeg à Lynn Lake et Churchill, dans le nord de la province, seront maintenues.

A cause de toutes ces coupures, le gouvernement va être obligé de renvoyer au moins 2 700 employés de Via Rail, c'est-à-dire 38% de tous les employés.



Un coup dur pour les amoureux des trains.

Un nouveau gouverneur général



Ramon et Gerda Hnatyshyn.

Ramon Hnatyshyn est le nouveau gouverneur général du Canada.

Le gouverneur général est le représentant de la reine d'Angleterre, Élisabeth II, qui est le chef d'État du Canada. Il n'a pas vraiment de pouvoir politique. Son rôle est surtout de représenter le Canada à l'étranger.

Ramon Hnatyshyn est membre du Parti conservateur et a déjà été ministre de la Justice et de l'Énergie. Il est né en Saskatchewan et ne parle pas le français. Dès la mi-janvier, il remplacera le gouverneur général actuel, Jeanne Sauvé, qui est née aussi en Saskatchewan.

Le premier gouverneur général canadien était Vincent Massey, nommé en 1952. Avant lui, les gouverneurs généraux du Canada étaient des Britanniques, comme Lord Stanley of Preston et le Comte Grey, qui ont donné leurs noms aux fameuses coupes de hockey et de football.

EN BREF

MANITOBA

La drogue en bande dessinée



Teen Touch, une ligne téléphonique où les jeunes qui ont des problèmes peuvent appeler 24 heures par jour, vient de lancer un livre de bande dessinée pour prévenir les jeunes contre les risques de l'alcool et de la drogue.

100 000 exemplaires de ce livre de 32 pages qui s'appelle Not Fakin'it seront distribués aux jeunes de 9 à 14 ans dans les écoles manitobaines. On attend avec impatience la version française.

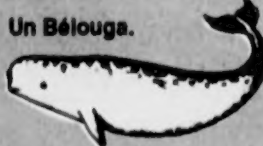
Année record pour les feux

L'été 1989 a été celui où il y a eu le plus de feux de forêts au Canada depuis 80 ans.

On a battu un triste record cette année avec 6,4 millions d'hectares de forêts détruits par 11 504 feux dans tout le pays. Le record précédent remonte à 1981: 5,4 millions de forêts avaient brûlé. C'est au Manitoba qu'il y a eu le plus de dégâts: plus d'un million d'hectares détruits par environ 600 feux.

Un parc pour bélougas?

D'après un sondage, 83% des résidants de la région du Saguenay, au Québec, voudraient qu'on ouvre un parc marin pour protéger les bélougas, des espèces de petites baleines qui sont menacées de disparition.



Un Bélouga.

Le parc serait créé au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay *(c'est-à-dire à l'endroit où ces deux cours d'eau se rencontrent)*, à l'est du Québec.



Un couagga.

A votre avis

Bravo Saint-Norbert!

Les étudiants de la 8e année de l'École Saint-Norbert Immersion ont été les premiers à relever le défi.

Voici leurs réponses à la question que nous avions posée dans Le Journal des jeunes du 15 septembre: «D'après vous, quel serait le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés?»

«Pas besoin d'un peigne en ivoire»

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux est de penser et ouvrir les yeux et regarder ce qu'on fait aux animaux de notre monde.

On n'a pas besoin d'un cendrier fait d'une main d'un gorille ou un peigne en ivoire d'un éléphant...

Toutes ces choses peuvent être faites en quelque chose qui est fait de plastique ou d'autre matériel qui ne sont pas en danger.

C'est nous qui devons faire le premier pas.

Et j'espère ça va être bientôt...

Kelly Nikkel

Ne pas tuer pour le plaisir

Je pense que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait d'avoir soin de notre environnement.

On peut faire plus attention où on jette nos déchets et ne pas tuer les animaux pour le plaisir. Je pense que c'est cruel de tuer les animaux comme lapin, renard ou le vison pour faire des manteaux de fourrure. Ce n'est pas juste.

Il y a aussi, l'animal comme le singe qui se fait tuer pour l'utilisation de maquillage. Même si je suis une fille, je ne pense pas que le maquillage est essentiel à la vie, pas si on doit tuer les singes.

Lyette Comeau

Les animaux donnent leur vie

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait de faire réaliser aux personnes que les animaux donnent leur vie pour que les humains puissent avoir des manteaux, mitaines ou même les tuques de fourrure.

Et après, on voit à la télévision que le monde doit acheter les manteaux parce qu'il y en a trop.

On peut, par exemple, faire des dessins à l'école, les photocopier et aller à une place populaire puis donner des feuilles à des personnes pour que le monde voit qu'est-ce qui arrive...

Wendy Novotny



Des éléphants de mer.

Tout le monde peux aider

Je pense que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait d'arrêter de les tuer pour des manteaux de fourrure.

On peut aussi arrêter de polluer leur environnement comme les lacs, et on tue les forêts vierges et leurs arbres.

Tout le monde peut aider, comme mettre de la nourriture pour les oiseaux dans les arbres, faire un don aux compagnies qui aident les animaux en danger.

On doit faire quelque chose pour aider. J'espère que mes idées et les idées des autres vont aider beaucoup.

Debbie Campbell

«Contrôler la pollution»

Je pense que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait d'arrêter la pollution. Les animaux qui boivent l'eau polluée sont en danger et si on pollue leur nourriture, comme on fait, ils vont tous mourir.

Megan Derkson

Plus de respect

Je pense que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés est de faire arrêter la pollution et d'arrêter de couper les arbres pour faire les maisons.

On peut aussi arrêter de faire des expériences avec les animaux aux laboratoires et traiter les animaux avec plus de respect. Si on faisait tout cela le monde serait meilleur.

Renée Mailhot

Attention aux feux de forêt

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait: de conserver notre environnement, de faire attention à la pollution et aux feux de forêt. Et surtout l'huile renversée, qui tue beaucoup d'animaux. Aidez ces pauvres animaux, ou bien il n'en restera plus.

Kan Khounsombat

Ne pas leur faire mal

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait d'essayer d'arrêter les pollutions qui affectent des animaux et d'essayer de ne pas leur faire mal. Tout le monde doit arrêter de faire mal aux animaux, surtout les chasseurs! Même les scientifiques.

Si on ne fait rien maintenant, on ne va pas voir que une fois on avait une belle nature avec des animaux et si on ne fait pas attention aux animaux, ils vont disparaître et on n'aura rien.

Allison Roach

Des places pour les animaux rares

Je crois que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait de contrôler le nombre d'animaux qu'on tue pour leur fourrure et d'autres parties du corps. On peut aussi contrôler la pollution dans les lacs et les forêts où les animaux vivent.

Une autre manière qu'on peut empêcher la disparition des animaux serait, au lieu de dépenser notre argent sur les bonbes nucléaires et toutes ces autres choses inutiles; dépensons le sur des places spéciales qui aident les animaux malades et en danger et aussi aux places spéciales où se reproduisent les animaux rares.

Kim Leppky

«Il faut rendre les lois plus efficaces»

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait de n'être pas si gourmand.

On doit rendre les lois plus efficaces pour les animaux et pas seulement pour les humains, comme raccourcir les périodes de chasse pour laisser recupérer les animaux en peril parce qu'on doit comprendre l'urgence, ou ça va être trop tard.

Si on ne développait pas toute la terre, nous aurions produit une belle terrasse de nature et d'animaux sauvages.

Laissez les animaux vivre; ils ont le droit!

Lindsey Proulx

Contre les chasseurs fous

D'après moi, les meilleurs moyens d'empêcher la disparition des animaux menacés seraient de les protéger et de faire des remplacements.

Si les animaux, comme les chiens, veulent du kangourou de l'Australie, donnez-leur une variété, et ne massacrez pas un seul animal.

Mettre les zèbres et gorilles dans une réserve, encore en Afrique, et protégez-les des chasseurs fous. Essayez de faire des manteaux de fourrure teints pour ressembler à la fourrure du lynx d'Espagne. Essayez, s'il-vous-plaît.

John Stardom

Qui a chassé quoi?

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait de faire des dossiers sur qui a chassé quoi et on prendra le permis de chasse pour un certain nombre d'animaux pendant l'année.

Dwayne Chrusch

Des lois plus strictes

Je pense que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait de faire les lois plus strictes. À La Salle tu peux faire la chasse aux chèvres quand tu veux et sans permis. Ça ce n'est pas bien. Ils ne donnent pas une chance aux animaux.

Barrett Paulsen

Attraper les braconniers

Je crois que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait...

D'attrapper les braconniers et les faire travailler dans une ferme d'animaux menacés jusqu'à ce qu'ils ont agrandi le nombre d'animaux qu'ils ont tués. Ils vont travailler sans paye pour sept heures par jour.

Sean McGuire

«Une petite place pour les animaux»

Je pense que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait de leur laisser de la place pour que les animaux puissent vivre.

On peut faire plus de places comme Fort Whyte. Les animaux ont besoin de place parce qu'on fait des rues partout et les animaux sont frappés.

Janelle Cloutier

Un centre de nature

Le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux est de bâtir un centre de nature pour les animaux qui sont en disparition.

Pour un prix, les personnes peuvent aller marcher dans le parc qui a des animaux. Avec la monnaie qu'ils ont payée, ils vont acheter des nouvelles maisons pour les animaux.

Cameron Hall

Avec notre aide

Je crois que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait que nous protégions les surfaces chez nous à la maison, aussi se porter volontaires pour un projet pour nettoyer les rivières locales ou même un prélèvement de fonds. J'aimerais que les animaux menacés survivent mais ils peuvent seulement avec notre aide.

Nicole Descoteaux

Un magasin de vêtements

Je crois que le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait d'avoir une organisation qui vend des vêtements.

Moitié de la monnaie serait donnée aux animaux menacés pour qu'ils aient beaucoup de nourriture. S'ils sont malades, on pourrait leur donner des médicaments.

On pourrait avoir un petit magasin de vêtements. Les vêtements viendraient de Winnipeg. Alors, les vêtements ne seraient pas cher. J'espère qu'après mon idée on pourrait aider les animaux menacés.

Michelle Tallaire



Ectopiste migrateur.



Deux koalas.

Utiliser l'énergie du soleil

D'après moi, le meilleur moyen d'empêcher la disparition des animaux menacés serait...

d'utiliser l'énergie du soleil et du vent pour faire fonctionner les usines plutôt que de faire de la boucane.

Pour préserver l'ozone, le gouvernement pourrait passer une loi, pour interdir la vente de produits à aérosols.

Philippe Jody

La page détente

À vous de choisir

1 **Après l'éléphant, le mammifère terrestre le plus pesant est:**

- ❑ 1. l'hippopotame
- ❑ 2. l'ours polaire
- ❑ 3. le rhinocéros

2 **En 1851, sur les plaines de l'Amérique du Nord, il y avait 75 millions de:**

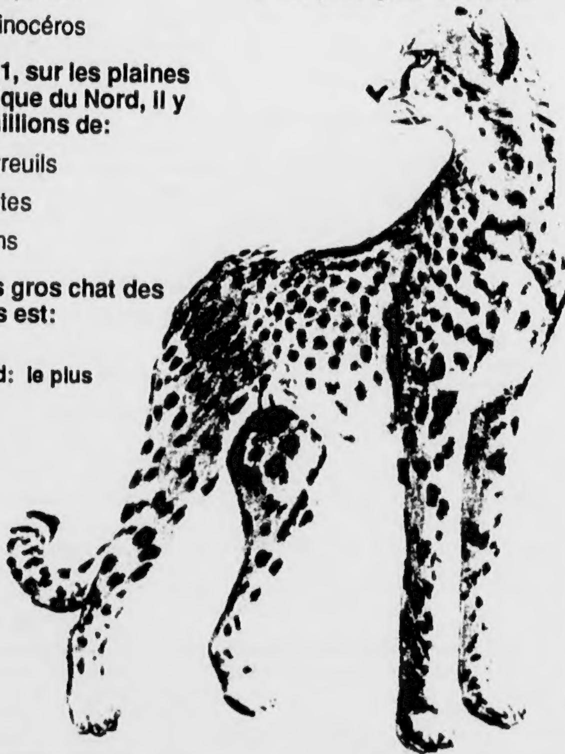
- ❑ 1. chevreuils
- ❑ 2. coyotes
- ❑ 3. bisons

3 **Le plus gros chat des Amériques est:**

- ❑ 1. le lion
- ❑ 2. le jaguar
- ❑ 3. le léopard

4 **Le plus gros chevreuil est:**

- ❑ 1. l'orignal
- ❑ 2. le caribou
- ❑ 3. l'élan



Un guépard: le plus rapide?

5 **Le plus gros animal connu sur la terre est:**

- ❑ 1. le brontosaure
- ❑ 2. la baleine bleue
- ❑ 3. le mastodonte

6 **L'animal le plus rapide sur la terre est:**

- ❑ 1. la panthère
- ❑ 2. le guépard
- ❑ 3. le lapin

7 **L'enveloppe qui entoure le foetus de la baleine est de la même grosseur que:**

- ❑ 1. une souris
- ❑ 2. un humain
- ❑ 3. un chat

8 **L'animal qui peut communiquer à plus grande distance avec d'autres animaux de son espèce est:**

- ❑ 1. le loup
- ❑ 2. l'éléphant
- ❑ 3. la baleine

9 **L'animal qui n'a pas d'odorat est:**

- ❑ 1. la baleine
- ❑ 2. le requin
- ❑ 3. la girafe

10 **L'animal qui peut sentir l'homme à une distance de presque deux kilomètres est:**

- ❑ 1. le lion
- ❑ 2. le singe
- ❑ 3. l'éléphant

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

Mot-mystère

Voici la liste des mots cachés du mot-mystère. Cherchez-les dans la grille. Ils peuvent être inscrits horizontalement, verticalement ou diagonalement. Certains mots sont écrits à l'envers.

Quand vous aurez trouvé et encerclé tous les mots, il restera sept lettres, qui permettent de composer le mot-mystère.

Indice: le mot-mystère désigne un personnage célèbre de l'Hallowe'en.

horreurs	*monstre*	*hurle*	*squelette*
déguiser	*mordu*	*citrouille*	*épeuré*
bal	*pâmer*	*fée*	*rire*
truc ou traite	*queue*	*tourment*	*peur*
bonbons	*sons*	*malédictions*	*fantôme*
pomme	*bou*	*loup-garou*	*chauve-souris*
sorcières	*mascarade*	*cris*	
vampire	*suer*	*mort*	

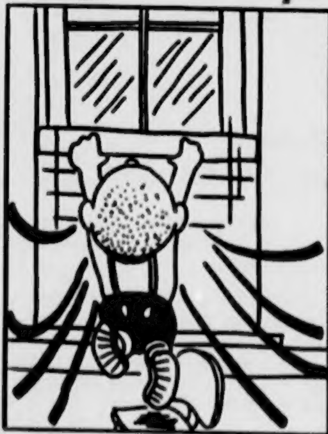
T	R	U	C	O	U	T	R	A	I	T	E
M	A	L	E	D	I	C	T	I	O	N	S
A	S	O	N	S	B	O	N	B	O	N	S
S	Q	U	E	L	E	T	T	E	B	I	O
C	U	P	A	M	E	R	P	A	R	E	R
A	E	G	O	R	O	E	L	U	E	H	C
R	U	A	I	M	U	N	O	F	T	U	I
A	E	R	U	R	M	S	S	R	O	R	E
D	A	O	E	M	E	E	C	T	U	L	R
E	B	U	O	V	A	M	P	I	R	E	E
D	S	R	U	E	R	R	O	H	M	E	S
L	D	A	R	E	S	I	U	G	E	D	I
U	H	F	A	N	T	O	M	E	N	U	R
C	A	E	L	L	I	U	O	R	T	I	C

Vrai ou faux?

1. La chauve-souris dort suspendue par les ailes.
2. Le poisson nommé piranha s'attaque à l'homme.

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie









Octobre 1989

Réponses

A vous de choisir

1 hippopotame. 2 bisons. 3 jaguar. 4 élan. 5 baleine bleue. 6 guépard. 7 souris. 8 baleine. 9 baleine. 10 éléphant.

Mot-mystère

Réponse: Dracula.

Vrai ou faux?

1 faux (suspendue par les pattes). 2 vrai.